

# PLAN D' ACTIONS

## AIR ENERGIE CLIMAT



**De l'Oust à Brocéliande Communauté**



Communauté de communes de l'Oust à Brocéliande

PA Tirpen, la Paviotaie

56 140 - Malestroit

Tel : 02 97 75 01 02

Mail : contact@oust-broceliande.bzh

## Stratégie Territoriale Air Energie Climat



E6 - Consulting

19/23 quai de Paludate

33 800 - Bordeaux

Nom du contact : Lucile LESPY

Tel : 05 56 78 56 50

Mail : lucile.lespy@e6-consulting.fr

Indice	Date	Rédigé par	Modification
	14/04/2021	Lucile LESPY	Intégration des fiches actions

E6 –19/23 quai de Paludate–33 800 BORDEAUX  
Tél : 05 56 78 56 50 - Fax : 05 56 74 10 89 - Mail : [contact@e6-consulting.fr](mailto:contact@e6-consulting.fr)

SARL au capital de 7.500,00 € - RCS N° 493692453 de BORDEAUX

N° TVA Intracom : FR85 493692453

## Sommaire

<b>1. Synthèse du Plan d'actions.....</b>	<b>6</b>
<b>2. Axe 1 : Un territoire qui maîtrise sa consommation énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre dans le secteur bâti.....</b>	<b>8</b>
2.1. Action 1.1 - Accompagner les particuliers à la maîtrise de l'énergie.....	9
2.2. Action 1.2 - Promouvoir les matériaux biosourcés.....	14
2.3. Action 1.3 - Accompagner les entreprises à la maîtrise de leurs consommations énergétiques .....	19
<b>3. Axe 2 : Un territoire qui maîtrise sa consommation énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de la mobilité</b>	<b>23</b>
3.1. Action 2.1 - Promouvoir les mobilités alternatives.....	24
Améliorer la performance et l'attractivité des transports collectifs .....	25
Créer des conditions favorables aux mobilités actives .....	26
3.2. Action 2.2 - Accompagner les professionnels dans la prise en compte des enjeux associés à la mobilité.....	30
3.3. Action 2.3 - Expérimenter de nouveaux modes de propulsion .....	34
<b>4. Axe 3 : Un territoire qui maîtrise sa consommation énergétique et ses émissions de GES grâce à une économie vertueuse et de proximité .....</b>	<b>37</b>
4.1. Action 3.1 : Mener sur le territoire une démarche d'économie circulaire : Territoire Économe en Ressources.....	38
4.2. Action 3.2 - Favoriser l'accès à des produits locaux et de qualité pour tous les consommateurs dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial.....	46
<b>5. Axe 4 : Un territoire producteur d'énergie renouvelable.....</b>	<b>52</b>
5.1. Action 4.1 - Planifier et accompagner le développement des EnR .....	53
5.2. Action 4.2 - Valoriser les déchets organiques via la méthanisation.....	58
5.3. Action 4.3 - Accompagner le développement éolien.....	64
5.4. Action 4.4 - Développer la filière bois énergie.....	67
5.5. Action 4.5 - Développer l'énergie solaire.....	71
<b>6. Axe 5 : Un territoire qui anticipe les enjeux liés au changement climatique et optimise ses pratiques agricoles .....</b>	<b>77</b>
6.1. Action 5.1 - Anticiper les enjeux associés au changement climatique sur le territoire.....	78
6.2. Action 5.2 - Adapter les pratiques agricoles et limiter les risques des polluants atmosphériques.....	86

## 7. Axe 6 : Des collectivités exemplaires.....91

- 7.1. Action 6.1 - Être exemplaire sur son patrimoine..... 93
- 7.2. Action 6.2 - Être exemplaire sur ses activités ..... 98
- 7.3. Action 6.3 - Concerner et communiquer sur les enjeux du PCAET.....102
- 7.4. Action 6.4 - Intégrer le PCAET dans l'aménagement du territoire..... 104



### Que dit le décret du PCAET à propos du plan d'actions ?

Décret n°2016-849 du 28 juin 2016 relatif au plan climat air-énergie territorial ; Art R. 229-51, II°

« Le programme d'actions porte sur les secteurs d'activité définis par l'arrêté pris en application de l'article R. 229-52. Il définit des actions à mettre en œuvre par les collectivités territoriales concernées et l'ensemble des acteurs socio-économiques, y compris les actions de communication, de sensibilisation et d'animation en direction des différents publics et acteurs concernés. Il identifie des projets fédérateurs, en particulier ceux qui pourraient l'inscrire dans une démarche de territoire à énergie positive pour la croissance verte, tel que défini à l'article L. 100-2 du code de l'énergie. Il précise les moyens à mettre en œuvre, les publics concernés, les partenariats souhaités et les résultats attendus pour les principales actions envisagées.

« Lorsque la collectivité ou l'établissement public exerce les compétences mentionnées à l'article L. 2224-37 du code général des collectivités territoriales, le volet relatif aux transports détaille les actions dédiées au développement de la mobilité sobre, décarbonée et faiblement émettrice de polluants atmosphériques, précise le calendrier prévisionnel de déploiement des infrastructures correspondantes, notamment les infrastructures de recharge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables et de recharge en hydrogène ou en biogaz pour les véhicules utilisant ces motorisations, et identifie les acteurs susceptibles de mener l'ensemble de ces actions.

« Lorsque la collectivité ou l'établissement public exerce la compétence en matière d'éclairage mentionnée à l'article L. 2212-2 du même code, le volet du programme d'actions relatif au secteur tertiaire détaille les actions dédiées à la maîtrise de la consommation énergétique de l'éclairage public et de ses nuisances lumineuses.

« Lorsque tout ou partie du territoire faisant l'objet du plan climat-air-énergie territorial est couvert par le plan prévu à l'article L. 222-4, le plan d'actions doit permettre, au regard des normes de qualité de l'air mentionnées à l'article L. 221-1, de prévenir ou de réduire les émissions de polluants atmosphériques.

# 1. Synthèse du Plan d'actions

Code	Nom	Calendrier Début	Calendrier Fin	Pilote	Cible
<b>1. Un territoire qui maîtrise sa consommation énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre dans le secteur bâti</b>					
1.1	Accompagner les particuliers à la maîtrise de l'énergie	2021	2026	OBC	Artisans locaux / Citoyens
1.2	Promouvoir les matériaux biosourcés	2021	2026	OBC, service habitat	Territoire
1.3	Accompagner les entreprises à la maîtrise de leurs consommations énergétiques	2021	2026	OBC, pôle développement économique / Chambre de l'agriculture	Entreprises

<b>2. Un territoire qui maîtrise sa consommation énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de la mobilité</b>					
2.1	Promouvoir les mobilités alternatives	2021	2026	OBC, Service mobilité / Commune de Guer	Habitants / Entreprises / Touristes
2.2	Accompagner les professionnels dans la prise en compte des enjeux associés à la mobilité	2021	2026	OBC, Service mobilité	Entreprises et salariés / Agriculteurs
2.3	Expérimenter de nouveaux modes de propulsion	2022	2023	OBC, Service mobilité	Communes / Entreprises / Particuliers

<b>3. Un territoire qui maîtrise sa consommation énergétique et ses émissions de GES grâce à une économie vertueuse et de proximité</b>					
3.1	Mener sur le territoire une démarche d'économie circulaire : Territoire Économe en Ressources	2021	2026	OBC (chargé de mission TER/ animatrice PLPDMA/responsable tourisme)	Territoire
3.2	Favoriser l'accès à des produits locaux et de qualité pour tous les consommateurs dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial	2021	2026	OBC / CRAB / Le Galais	Agriculteurs / Cuisines

Code	Nom	Calendrier Début	Calendrier Fin	Pilote	Cible
<b>4. Un territoire producteur d'énergie renouvelable</b>					
4.1	Planifier et accompagner le développement des EnR	2022	2023	OBC, chargé de mission énergie climat, service énergie	Territoire
4.2	Valoriser les déchets organiques via la méthanisation	2021	2026	OBC / Morbihan Energie	Industriels / Agriculteurs / Transporteurs routiers
4.3	Accompagner le développement éolien	2021	2022	OBC / Morbihan énergie / la SAS	Porteurs de projets / La commune de Carentoir
4.4	Développer la filière bois énergie	2021	2026	OBC	Agriculteurs / Propriétaires forestiers
4.5	Développer l'énergie solaire	2021	2026	OBC, Maison de l'Habitat et de l'Energie / CRAB	Installateurs PV locaux / Propriétaires de toitures ou terrains

<b>5. Un territoire qui anticipe les enjeux liés au changement climatique et optimise ses pratiques agricoles</b>					
5.1	Anticiper les enjeux associés au changement climatique sur le territoire	2021	2024	OBC / EPTB Vilaine / DDTM56 / SMGBO	Citoyens / Entreprises / Filière agricole
5.2	Adapter les pratiques agricoles et limiter les risques des polluants atmosphériques	2021	2026	OBC / CRAB	Agriculteurs

<b>6. Des collectivités exemplaires</b>					
6.1	Être exemplaire sur son patrimoine	2021	2026	OBC	Communes / Professionnels du bâtiment
6.2	Être exemplaire sur ses activités	2021	2026	OBC, Pôle développement économique	Communes / Elus / Agents techniques
6.3	Concierter et communiquer sur les enjeux du PCAET	2021	2026	OBC	Territoire
6.4	Intégrer le PCAET dans l'aménagement du territoire	2021	2026	OBC	Population / OBC / Communes

## 2. Axe 1 : Un territoire qui maîtrise sa consommation énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre dans le secteur bâti

La réduction des consommations et la meilleure maîtrise des énergies est l'un des enjeux fondamentaux du PCAET de l'Oust à Brocéliande Communauté.

Pour s'approcher de l'autonomie énergétique, des actions visant à baisser les consommations doivent être entreprises, principalement dans la rénovation des bâtiments du territoire (secteur pour lequel le potentiel d'action est le plus grand). Certes, une grande partie de ces actions liées à l'efficacité seront étroitement dépendantes de choix et décisions prises au niveau national. Cela n'empêche néanmoins pas de l'Oust à Brocéliande Communauté de se montrer active sur le sujet, notamment en créant un environnement favorable à ces actions. Ainsi, des dispositifs d'accompagnements techniques et financiers seront mis à disposition des entreprises et des particuliers.

Bien que moins significatifs sur le territoire d'OBC, la collectivité a souhaité également créer les conditions facilitant l'exemplarité des constructions neuves sur le territoire (Matériaux biosourcés et bas carbone, faibles besoins énergétiques, production ENR etc.) .

Afin de s'assurer que l'offre locale répons à ses objectifs en manière de transition énergétique, OBC souhaite également favoriser la montée en compétences des professionnels du territoire, afin qu'ils soient en mesure de répondre aux besoins de rénovation et d'installation d'énergies renouvelables d'une part, et aux exigences de la réglementation environnementale du bâtiment neuf à venir

*Action 1.1 : Accompagner les particuliers à la maîtrise de l'énergie*

*Action 1.2 : Promouvoir les matériaux biosourcés*

*Action 1.3 : Accompagner les entreprises à la maîtrise de leurs consommations énergétiques*



## 2.1. Action 1.1 - Accompagner les particuliers à la maîtrise de l'énergie

### Contexte et enjeux

Pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, il faut changer de modèle énergétique. D'un côté, il faut réduire les consommations d'énergie et de l'autre côté, produire l'énergie nécessaire à partir de sources renouvelables (voir axe 4 du PCAET).

Le diagnostic de l'Oust à Brocéliande communauté révèle que le secteur résidentiel et tertiaire est le premier poste de consommation d'énergie finale (31% soit 340 GWh de la consommation totale d'énergie de 1 100 GWh). Les bâtiments résidentiels dépensent plus d'énergie que le secteur de la mobilité et de l'industrie.

Ce secteur est également émetteur de 8% des gaz à effet de serre - GES - (54 kilotonnes de CO<sub>2</sub>e), notamment lié à l'utilisation du fioul et du gaz pour se chauffer.

Le potentiel de réduction des consommations d'énergies est estimé à 100GWh, soit moins -69% pour le secteur résidentiel et 25 GWh, soit -68% pour le secteur tertiaire. La réduction des consommations d'énergie du secteur va avoir un effet immédiat sur ses émissions de GES. La conversion d'une énergie par une autre (fioul vers bois, gaz vers biogaz) permet également de réduire les émissions. Ainsi la maîtrise énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaires est un enjeu majeur pour le territoire de l'Oust à Brocéliande.

### Objectif

Dans cette fiche, il s'agira de :

- accompagner les ménages dans leur projet de rénovation de leur logement
- sensibiliser les citoyens et créer une dynamique de territoire en matière de rénovation et d'éco-gestes.

#### Objectif rénovation :

- 250 conseils personnalisés en rénovation énergétique par an.
- Dans le cadre de l'OPAH, pour les propriétaires occupants (PO) et les propriétaires bailleurs (PB) :
  - 100 (PO) et 10 (PB) primes en énergie/an.
  - 16 (PO) et 4 (PB) primes en autonomie handicap/an.
  - 3 (PO) et 2 (PB) primes pour l'habitat indigne/an.

#### Objectifs de réduction des consommations énergétiques du secteur résidentiel (selon le rapport stratégique):

- Court terme (2026) : -5% par rapport à 2014, soit une réduction des consommations de 16 GWh
- Moyen terme (2030) : -8% par rapport à 2014, soit une réduction des consommations de 28 GWh
- Long terme (2050) : -24% par rapport à 2014, soit une réduction des consommations de 81 GWh

#### Objectif de réduction des gaz à effet de serre dans le secteur résidentiel (selon le rapport stratégique) :

- Long terme (2050) : -92% par rapport à 2014, soit une réduction de 50 kilotonnes de CO<sub>2</sub>e.

Descriptif de l'action	Calendrier					
<p align="center"><b>Poursuivre et renouveler l'opération programmée d'amélioration de l'habitat</b></p>	2021		2026			
<p><i>L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat cible les ménages modestes et très modestes et les propriétaires bailleurs, notamment en matière de lutte contre l'habitat indigne et très dégradé et d'optimisation de la performance énergétique des logements.</i></p> <p><i>Les principales actions du programme sont les suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>un diagnostic énergétique du logement (entièrement pris en charge)</i></li> <li>• <i>un accompagnement du ménage à la définition des travaux</i></li> <li>• <i>une aide au montage du plan de financement et à la réalisation des dossiers de demande d'aide financière</i></li> <li>• <i>des subventions aux travaux de l'Etat, d'OBC et d'autres partenaires (action logement, caisse de retraite...)</i></li> </ul>						
<p>Poursuivre et renforcer l'animation du programme engagé en 2019 jusqu'en 2022</p>						
<p>Etude d'opportunité pour engager un nouveau programme opérationnel à partir de 2022</p>						
<p align="center"><b>Poursuivre et renforcer les actions du Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat</b></p>	2021		2026			
<p><i>Le SPPEH est un service global pour soutenir la rénovation énergétique des logements à destination de tous les habitants (propriétaires, locataires, sans condition de ressources) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Accompagnement personnalisé des particuliers dans leurs travaux d'économies d'énergies par un conseiller en rénovation</i></li> <li>• <i>Gestion du montage financier des travaux pour les propriétaires</i></li> <li>• <i>Animation territoriale et mobilisation des partenaires ayant des compétences « habitat » et « énergie » : professionnels du bâtiment, agences immobilières, notaires, grandes surfaces de bricolage, etc.</i></li> </ul>						
<p>Repérage et accompagnement des publics en précarité énergétique et concerné par le mal logement en partenariat avec lePôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne qui regroupe tous les acteurs concernés afin de permettre aux situations les plus difficiles de trouver une solution.</p>						
<p align="center"><b>Sensibiliser le grand public aux économies d'énergie</b></p>	2021		2026			
<p>Organiser des animations et des ateliers de sensibilisation à destination du grand public sur les économies d'énergie (voir action 4.3.1)</p>						
<p>Renforcer les partenariats avec les parties prenantes des projets de</p>						

rénovation (notaires, artisans etc.) pour informer des services proposées par la maison de la maison de l'habitat et de l'énergie						
Concevoir et animer un défi par an "Famille à Énergie positive" (20 familles / an)						

### Mise en œuvre

Pilote(s) dans la mise en œuvre : OBC

Services mobilisés par la collectivité	Partenaires mobilisés	Dispositif(s) financier(s)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service Communication</li> <li>• Service Développement Économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CMA</li> <li>• CAPEB</li> <li>• Anah</li> </ul>	


### Gains attendus de l'action

- Pratique des écogestes : -300 MWh et 30 tCO2e pour 120 ménages accompagnés sur 6 ans
- Rénovation thermique des logements : -30 GWh et 3000 tCO2e pour 2400 logements rénovés sur 6 ans

Indicateurs	Cibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>de mise en œuvre (taux de mise en œuvre)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de ménages informés en matière de rénovation.</li> <li>• Nombre de conseils personnalisés réalisés à destination des entreprises (SPPEH et OPAH)</li> <li>• Nombre de financements de travaux accordés (SPPEH et OPAH).</li> <li>• Nombre d'artisans impliqués</li> <li>• Nombre d'organismes de formation impliqués</li> <li>• Nombre de ménages par an participant au défi "Famille Energie Positive".</li> </ul> </li> <li>• <b>de performance (mesure les effets)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'artisans du territoire labellisés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)</li> <li>• Nombre d'entreprises artisanales locales (&lt; 50 km) intervenant sur les chantiers de rénovation accompagnés par OBC.</li> <li>• Gain énergétique réalisé (consommation énergétique avant et après travaux - KWh théoriques économisés)</li> <li>• Gains énergétiques obtenus par les familles" à énergie positive"</li> </ul> </li> <li>• <b>environnementaux, spécifiques à l'EES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Part des déchets du BTP reçus en déchetterie réutilisés ou valorisés (%)</li> <li>• Nombre de chantiers en zone Natura 2000 et durée d'exposition pendant laquelle la zone est soumise aux nuisances des travaux (bruit, poussières, trafic) - jours</li> </ul> </li> </ul>	<p>Citoyens</p> <p>Artisans</p>

Freins	Facilitateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement de paradigme</li> <li>• Coût d'une rénovation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fort potentiel d'économie financière à moyen et long terme</li> <li>• L'OBC peut orienter (vers SOLIAH) et accompagner l'ensemble des habitants dans leurs projets de réduction énergétiques</li> </ul>

Moyens consacrés par la collectivité		2021	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains en homme/ETP	Chargé mission	2.50	2.50	3.50	3.50	3.50	3.50
	Autre(s) service(s)						
Fonctionnement en euros		75 000€ puis 105 000€/an					
Nature des dépenses		Accompagnement, animation					

Retours d'expérience	
<p>Les habitants du territoire de Questembert communauté ont exprimé le besoin d'être accompagnés durant leurs projets de rénovation énergétique.</p> <p>Travaux Concept Morbihan est le résultat d'un partenariat entre Soliha et la Capeb.</p> <p>La mission de la structure est de mettre en relation les entreprises et les clients. Mais aussi d'accompagner les particuliers tout au long du projet.</p>	

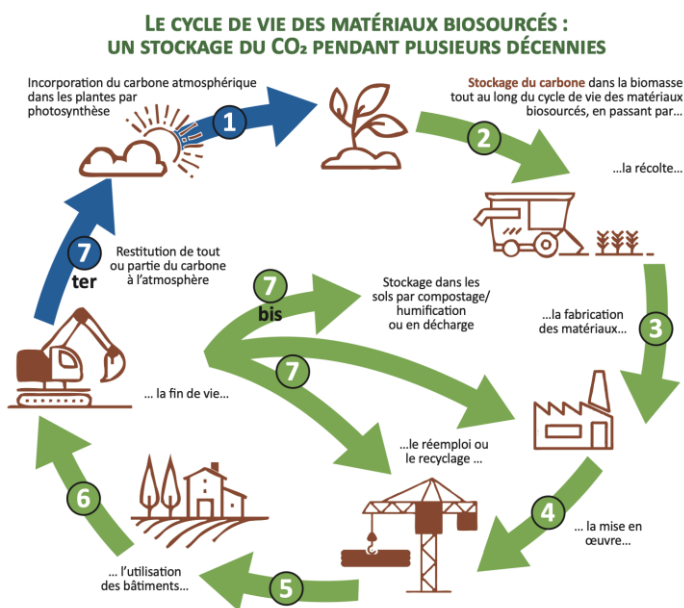
## 2.2. Action 1.2 - Promouvoir les matériaux biosourcés

### Contexte et enjeux

La maîtrise énergétique des bâtiments est un enjeu majeur pour le territoire de l'Oust à Brocéliande. Construire et rénover des bâtiments de manière écoresponsable nécessite de considérer l'ouvrage dans son ensemble, depuis la production des matériaux qui le composent jusqu'à sa déconstruction.

La filière des matériaux biosourcés (MBS) a été identifiée par le ministère de l'Écologie comme l'une des filières vertes ayant un potentiel de développement économique élevé pour l'avenir. Cela notamment en raison de son rôle pour diminuer notre consommation de matières premières d'origine fossile, limiter les émissions de gaz à effet de serre et créer de nouvelles filières économiques. Le recours à des matériaux biosourcés s'inscrit donc parfaitement dans les objectifs du PCAET.

Les matériaux biosourcés sont les matériaux partiellement ou totalement issus de la biomasse (tels que le bois, le chanvre, le colza, la paille, les anas de lin, le liège, la laine de mouton, la rafle de maïs, etc.). Certains matériaux sont également issus du réemploi ou de la revalorisation de déchets (ouate de cellulose, les textiles recyclés, le bois de palette, le carton). Ils font partie d'une économie circulaire.



### Objectif

Dans cette fiche, il s'agira de :

#### Objectifs généraux :

- Développer l'utilisation des matériaux biosourcés sur le territoire.
- Produire la totalité des matériaux biosourcés sur le territoire d'OBC d'ici 2050.
- Accroître l'utilisation des matériaux biosourcés par les artisans locaux.
- Avoir une meilleure connaissance des effets de la pose des matériaux biosourcés selon les types de rénovation.
- Valoriser l'économie locale.

#### Objectifs chiffrés :

- 60 logements rénovés avec les matériaux biosourcés sur trois ans (10 logements en 2021, 20 logements en 2022 et 30 logements en 2023)
- Réduction des gaz à effet de serre de 92% dans le secteur résidentiel en 2050 par rapport à 2014. En effet, les matériaux biosourcés permettent de stocker du CO<sub>2</sub>. Cela correspond à une réduction de 50 kilotonnes de CO<sub>2</sub>e.

### Descriptif de l'action

### Calendrier

<b>Inciter les particuliers à la mise en œuvre de produits biosourcés</b>	2021 <span style="float: right;">2026</span>					
<p>Dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, une prime isolants biosourcés est proposée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Matériaux éligibles</u> : matériaux d'origine animale ou végétale</li> <li>• <u>Nature des travaux éligibles</u> : Isolation par l'extérieur ou par l'intérieur, Isolation combles et rampants</li> <li>• <u>Nature de l'aide</u> : prime de 1 500 € maximum à partir de 5000 € de travaux (soit 10 € / m<sup>2</sup> limité à 150 m<sup>2</sup>) pour l'utilisation des matériaux biosourcés</li> </ul>						
promouvoir la prime matériaux biosourcés via les canaux de communication de l'OBC						
OBC est lauréat d'un appel à projet de la Région Bretagne et la DREAL concernant une expérimentation qui vise à dynamiser la filière et proposer de nouvelles pratiques écoresponsables dans le domaine de la construction. OBC s'engage à suivre, en 2021, 10 chantiers de rénovation utilisant des matériaux biosourcés, 20 en 2022 et 30 en 2023 qui donneront lieu à un retour d'expérience sur les conditions d'utilisation de ces matériaux dans la rénovation.						
Etudier la possibilité d'organiser des groupements d'achats de matériaux biosourcés pour les particuliers sur le territoire						
<b>Faire monter en compétence les artisans locaux sur l'utilisation de matériaux biosourcés</b>	2021 <span style="float: right;">2026</span>					
<p>Réaliser un benchmark des produits biosourcés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pouvant être utilisés en construction neuve et/ou en rénovation ;</li> <li>• Déjà utilisés sur le territoire (ou à proximité) ;</li> <li>• Déjà produits sur le territoire (ou à proximité) ;</li> <li>• Adaptés au climat et au tissu économique local.</li> </ul>						
Proposer un module de formation à destination des professionnels du territoire						
<b>Favoriser l'émergence d'une filière dans le milieu agricole</b>	2021 <span style="float: right;">2026</span>					
Recenser les exploitations susceptibles de produire des cultures valorisables en matériaux biosourcés (chanvre, lin...)						
Informers les exploitants des possibilités de nouvelles cultures et diversification de production						
Former les exploitants décidant de produire des cultures valorisables en						

matériaux biosourcés						
Entamer un processus de transition entre la culture actuelle vers la culture valorisable en matériaux biosourcés : suivi cultural, récoltes et ventes						

### Mise en œuvre

Pilote(s) dans la mise en œuvre : OBC via le service habitat

Services mobilisés par la collectivité	Partenaires mobilisés	Dispositif(s) financier(s)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Service Développement Economique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chambre d'agriculture</li> <li>Organismes de formation</li> <li>DREAL</li> <li>Région</li> <li>CMA</li> <li>CAPEB</li> <li>Réseau Bruded</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseil régional</li> <li>Etat</li> <li>Union Européenne</li> <li>AAP Ademe / DREAL</li> </ul>

### Gains attendus de l'action

Stockage de carbone dans les bâtiments liés à l'utilisation de MBS (non chiffrable)



Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>de mise en œuvre (taux de mise en œuvre)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre de l'expérimentation avec la région, l'ADEME et la DREAL sur 3 ans : <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de logements subventionnés</li> <li>- montant total des primes</li> <li>- nombre d'artisans participant au programme</li> </ul> </li> <li>• Hors convention : <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de logements rénovés avec des MBS</li> <li>- montant total des primes</li> <li>- nombre d'artisans travaillant avec des MBS</li> </ul> </li> <li>• Nombre d'agriculteurs intéressés par la conversion</li> <li>• Nombre d'agriculteurs produisant des cultures valorisable MBS</li> </ul> </li> <li>• <b>de performance (mesure les effets)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de travaux utilisant les MBS</li> <li>• Nombre d'artisans locaux du territoire utilisant les MBS</li> </ul> </li> <li>• <b>environnementaux, spécifiques à l'EES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Part des déchets biosourcés reçus en déchetterie réutilisés ou valorisés (%)</li> <li>• Surface des cultures valorisables MBS (ha)</li> <li>• Part des surfaces agricoles du territoire à vocation alimentaire (%) et évolution (une baisse pourrait signifier une concurrence d'usage)</li> </ul> </li> </ul>

Cibles
<p>Citoyens</p> <p>Agriculteurs</p> <p>Entreprises</p> <p>Organismes de formation</p>

Freins	Facilitateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au " bon vouloir " des exploitants agricoles</li> <li>• Changement des pratiques professionnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariat avec la chambre de l'agriculture</li> <li>• Revenus qui peuvent être complémentaires de l'activité actuelle</li> </ul>

Moyens consacrés par la collectivité		2021	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains en homme/ETP	Chargé mission						
	Autre(s) service(s)						
Fonctionnement en euros	Intégré dans le budget du service Habitat (fiche 1.1) Convention avec la chambre d'agriculture de Bretagne : 30 000€/an						
Nature des dépenses	Subvention matériaux biosourcés (maximum 1500 en fonction des devis)						

### Retours d'expérience

Approche éco-habitat est une association qui a comme objet la rénovation de l'habitat, dans le respect de l'environnement.

L'association a aujourd'hui un réseau de plus de 100 adhérents (professionnels, institutionnels, élus et citoyens).

Des actions sont mises en place tout au long de l'année. Les particuliers ouvrent leurs portes pour montrer, sur le terrain, le travail des professionnels de l'écoconstruction. Les personnes intéressées peuvent se déplacer sur les chantiers pour poser des questions et découvrir les matériaux et techniques d'écoconstruction.



## 2.3. Action 1.3 - Accompagner les entreprises à la maîtrise de leurs consommations énergétiques

### Contexte et enjeux

Pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, il faut changer de modèle énergétique. D'un côté, il faut réduire les consommations d'énergie et de l'autre côté, produire l'énergie nécessaire à partir de sources renouvelables (voir axe 4 du PCAET).

Le diagnostic de l'Oust à Brocéliande communauté révèle que les secteurs industriel, tertiaire et agricole représentent respectivement 16% (185 GWh), 7% (79 GWh), 6% (70 GWh) de la consommation énergétique totale du territoire.

Ces secteurs sont fortement émetteurs de gaz à effet de serre (GES) sur le territoire :

- Le secteur agricole est le premier émetteur (321 de kilotonnes de CO<sub>2</sub>e) soit 43% des émissions. Cependant, celles-ci proviennent principalement des animaux d'élevage (émission de méthane et de protoxyde d'azote) et non des bâtiments. Cette problématique est en lien avec l'axe 5.2 du PCAET.
- Les deux autres secteurs sont plus minoritaires dans les émissions de gaz à effet de serre. Le secteur industriel a émis en 2014, 45 kilotonnes de CO<sub>2</sub>e, soit 6% du bilan global du territoire. Le secteur tertiaire est responsable de l'émission de 22 kilotonnes de CO<sub>2</sub>e en 2014, soit 3% du bilan. Pour le secteur industriel et tertiaire, ces émissions sont liées majoritairement à la consommation d'énergie et à la production de froid (climatisation, chambres froides, congélateurs, etc.).

La loi climat de l'Union Européenne oblige les territoires à s'interroger et agir sur la maîtrise des consommations énergétiques des professionnels.

### Objectif

Dans cette fiche, il s'agira de réduire durablement la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre (GES) des entreprises du tertiaire, de l'industrie et agricoles.

Plus particulièrement, il s'agira de :

- créer une dynamique territoriale favorable à la maîtrise de l'énergie en industrie.
- conseiller et accompagner les entreprises du tertiaire
- accompagner la montée en compétence des professionnels de la rénovation de l'habitat
- accompagner à la réduction des consommations des bâtiments agricoles et leurs émissions de GES

Objectifs de réduction des consommations énergétiques dans les trois secteurs (selon le rapport stratégique):

- Secteur industriel : -46% des consommations en 2050 par rapport à 2014, avec un objectif intermédiaire de -16% en 2030;
- Secteur tertiaire : -58% des consommations en 2050 par rapport à 2014, avec un objectif intermédiaire de -21% en 2030;
- Secteur agricole : -35% des consommations en 2050 par rapport à 2014, avec un objectif intermédiaire de -12% en 2030.

Objectifs de réduction des gaz à effet de serre (selon le rapport stratégique):

- Secteur industriel : -92% en 2050 par rapport à 2014, soit une réduction de 36 kilotonnes de CO<sub>2</sub>e.
- Secteur tertiaire : -91% en 2050 par rapport à 2014, soit une réduction de 18 kilotonnes de CO<sub>2</sub>e.
- Secteur agricole : -14% en 2050 par rapport à 2014, soit une réduction de 269 kilotonnes de CO<sub>2</sub>e.

Descriptif de l'action	Calendrier					
<b>Créer un dynamique territoriale favorable à la maîtrise de l'énergie en industrie</b>	2021 <span style="float: right;">2026</span>					
Mettre en œuvre un accompagnement pour les entreprises souhaitant réduire leurs consommations énergétiques (financement d'audits, aide à la formation de réponses à des AMI, embauche mutualisée, d'économies de flux, etc.) avec la CCI						
Elargir la réflexion menée autour de l'économie circulaire pour intégrer l'Écologie Industrielle Territoriale (voir action 3.1)						
<b>Conseiller et accompagner les entreprises tertiaires de moins de 10 salariés</b>	2021 <span style="float: right;">2026</span>					
Proposer aux entreprises tertiaires de moins de 10 salariés un service d'accompagnement à la rénovation de leurs locaux : Evaluation énergétique et conseils personnalisés						
Réaliser le suivi de travaux et d'économie d'énergie obtenue.						
<b>Accompagner la montée en compétence des professionnels de la rénovation de l'habitat vers une labellisation RGE</b>	2021 <span style="float: right;">2026</span>					
Intégrer les artisans locaux comme acteurs de la rénovation complète et performante des logements						
Informer les artisans du service d'accompagnement des ménages et du programme d'aide à la rénovation des logements menée par OBC et les sensibiliser à l'intérêt économique et écologique de la labellisation RGE <ul style="list-style-type: none"> <li>• en encourageant la labellisation RGE (objectif d'atteindre 50% des entreprises labellisées)</li> <li>• en se fixant l'ambition d'atteindre 70 % des entreprises artisanales intervenant sur les projets de rénovation accompagné par OBC</li> </ul>						
Promouvoir les offres de formation sur l'utilisation de produits biosourcés						
<b>Accompagner les agriculteurs pour réduire la consommation d'énergie des bâtiments agricoles</b>	2021 <span style="float: right;">2026</span>					
Accompagnement des agriculteurs pour réaliser des diagnostics énergies dans les bâtiments hors sol						

Accompagner 50 exploitations dans des actions de réduction de leurs impacts carbone (voir action 5.2)

--	--	--	--	--	--

### Mise en œuvre

Pilote(s) dans la mise en œuvre : OBC, pôle développement économique et Chambre de l'agriculture

Services mobilisés par la collectivité	Partenaires mobilisés	Dispositif(s) financier(s)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service habitat</li> <li>• Chargée de mission TER</li> <li>• Service développement économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Région</li> <li>• Ademe</li> <li>• CMA</li> <li>• CCI</li> <li>• CMA</li> <li>• Entreprises du territoire</li> <li>• Chambre de l'agriculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat et Région via la création du programme SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique)</li> <li>• AAP Région et ADEME</li> <li>• Convention ADEME</li> <li>• Autres (communes, epci, ...)</li> </ul>

### Gains attendus de l'action

Rénovation des structures tertiaires : -10 GWh et 1500 tCO2e pour 9000 m<sup>2</sup> rénovés par an sur 6 ans

### Indicateurs

- **de mise en œuvre (taux de mise en œuvre)**
  - Nombre d'entreprises informées en matière de rénovation
  - Nombre de conseils personnalisés réalisés à destination des entreprises
  - Nombre de diagnostics réalisés au sein des entreprises
  - Nombre de financements de travaux accordés
  - Nombre d'entreprises participant aux échanges
- **de performance (mesure les effets)**
  - m2 de locaux ayant fait l'objet de travaux de rénovation énergétique
  - Gains énergétiques des projets (kWh théoriques économisés et réel)
  - Économies budgétaires réalisées par les exploitations ayant fait des travaux et / ou investi dans du matériel économe et/ou réalisé un échange parcellaire.
- **environnementaux, spécifiques à l'EES**
  - Pas d'indicateur spécifique

### Cibles

Entreprises tertiaires  
 Entreprises industrielles  
 Professionnels de la rénovation énergétique  
 Les exploitants agricoles

Moyens consacrés par la collectivité		2021	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains en homme/ETP	Chargé mission						
	Autre(s) service(s)						
Fonctionnement en euros		Intégré dans le budget du service Habitat (fiche 1.1)					
Nature des dépenses							

Freins	Facilitateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bon vouloir des entreprises</li> <li>• Investissement</li> <li>• Chronophage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariat avec la chambre d'agriculture</li> <li>• Maison de l'habitat et de l'énergie</li> </ul>

# AXE 2 : UN TERRITOIRE QUI MAÎTRISE SA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ET SES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DANS LE SECTEUR DE LA MOBILITÉ

## 3. Axe 2 : Un territoire qui maîtrise sa consommation énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de la mobilité

Les mobilités constituent un enjeu fort, unanimement partagé par l'ensemble du territoire de l'Oust à Brocéliande Communauté. Il est le premier secteur consommateur d'énergie sur le territoire, avec près de 40% des consommations finales, ainsi qu'un important émetteur de GES avec 25% des émissions totales. Certes, le territoire est traversé par des axes routiers structurant qui vont au-delà de l'action possible des communes et de l'intercommunalité et répondent davantage à des enjeux nationaux et régionaux. Il résulte néanmoins que ce secteur a un impact considérable sur un territoire rural et périurbain, où la voiture occupe aujourd'hui une place prépondérante dans les déplacements. Il est donc du ressort de la collectivité de proposer des solutions à cet enjeu.

Pour ces raisons, OBC souhaite intégrer les enjeux climatiques et énergétiques dans sa politique de déplacement sur le territoire. Afin d'encourager des mobilités plus durables, la collectivité agit sur plusieurs domaines :

- Elle dispose de leviers afin d'encourager le développement des modes de déplacements doux, c'est-à-dire essentiellement la marche à pied et le vélo. Réaliser des études à l'échelle de son territoire lui permettra ensuite de réaliser les aménagements adaptés afin d'encourager l'essor de ces pratiques pérennes d'un point de vue énergétique et environnementale.
- Conscient des caractéristiques de son territoire et soucieux d'offrir un ensemble de solutions pragmatiques, OBC souhaite également encourager le développement des mobilités alternatives et des infrastructures associées. Cette action complémentaire de la première permettra d'offrir des solutions alternatives à la voiture et aux véhicules thermiques plus généralement. Des solutions spécifiques aux besoins de déplacement domicile-travail seront identifiées.
- Le collectivité souhaite expérimenter et développer la mobilité électrique, gaz ou hydrogène sur son territoire, en substitution des véhicules thermiques.

*Action 2.1 : Promouvoir les mobilités alternatives*

*Action 2.2 : Accompagner les professionnels dans la prise en compte des enjeux associés à la mobilité*

*Action 2.3 : Expérimenter de nouveaux modes de propulsion*

## 3.1. Action 2.1 - Promouvoir les mobilités alternatives

### Contexte et enjeux

Le diagnostic de l'Oust à Brocéliande communauté révèle que le secteur de la mobilité (déplacements des personnes) est le second poste de consommation d'énergie finale (30% - 328 GWh de la consommation totale d'énergie de 1 100 GWh).

Le secteur de la mobilité est également le deuxième secteur émetteur de gaz à effet de serre (17% soit 109 kilotonnes de CO<sub>2</sub>e). La voiture est le mode de déplacement largement majoritaire sur le territoire (80%) pour les déplacements domicile-travail et les transits.

Les potentiels d'action dans ce secteur sont importants et notamment l'amélioration de l'offre de mobilité alternative.

### Objectif

Dans cette fiche, il s'agira de :

- Réduire la part modale de l'autosolisme (circuler seul dans voiture)
- Réduire l'usage de la voiture individuelle
- Encourager et développer l'usage du vélo

Objectifs de réduction des consommations énergétiques du secteur mobilité (selon le rapport stratégique):

- Court terme (2026) : -7% par rapport à 2014, soit une réduction des consommations de 30 GWh
- Moyen terme (2030) : -12% par rapport à 2014, soit une réduction des consommations de 50 GWh
- Long terme (2050) : -35% par rapport à 2014, soit une réduction des consommations de 145 GWh

Objectif de réduction des gaz à effets de serre du secteur mobilité (selon le rapport stratégique) :

- Long terme (2050) : -78% par rapport à 2014, soit une réduction de 85 kilotonnes de CO<sub>2</sub>e).

Objectifs pour les mobilités actives et alternatives :

- Multiplier par 5 le nombre de personnes se rendant au travail en modes actifs (passage de 1690 personnes en 2014 - source INSEE - à 3200 en 2030 puis 4200 en 2050)
- Multiplier par 5 le nombre de personnes se rendant au travail en transport et commun ou covoiturage (passage de 1250 personnes en 2014 - source INSEE - à 3600 en 2030 puis 5200 en 2050)
- Passage des 2 943 personnes allant travailler sur leur commune de résidence en voiture vers du vélo ou de la marche à pieds à termes
- Passage des 10 152 personnes allant travailler hors commune de résidence en voiture vers du covoiturage ou du transport en commun à termes



Descriptif de l'action	Calendrier					
<b>Proposer des lignes d'autocars structurantes</b>	2021		2026			
Disposer de deux lignes structurantes, visibles, identifiées et cadencées : <i>Ploërmel-Malestroit-Vannes et Redon-St Malo et De Beignon. Les deux lignes étant sur des axes Nord-Sud.</i>	■	■	□	□	□	□
<b>Proposer des solutions de rabattements vers ces lignes</b>	2021		2026			
Développer le Transport à la Demande et/ou des navettes locales	■	■	□	□	□	□
Soigner l'intermodalité vers ces lignes en ayant des places de covoiturage, des stationnements vélos sécurisés et des cheminements doux autour des arrêts de bus (Un potentiel autour de la Gacilly et l'entreprise Yves Rocher a été mis en avant.)	□	■	■	□	□	□
<b>Permettre la mobilité pour tous</b>	2021		2026			
Via le programme territoire zéro chômeur (garage solidaire, etc.), accompagner les personnes privées d'emplois dans leur retour à la vie active. <i>Dans le cadre du dispositif Territoire Zéro Chômeur, un garage solidaire est en cours de montage sur la commune de Carentoir (convention avec l'association Néo56)</i>	■	■	■	■	■	■
Mener une étude pour voir s'il serait possible de mettre en place un projet d'auto partage sur le territoire d'OBC	□	□	□	■	■	■
Mise à disposition de véhicules et vélos électriques	■	■	■	■	■	■
<b>Ancrer le covoiturage</b>	2021		2026			
Faire la promotion et systématiser la création d'évènements sur ouestgo.fr	□	■	■	■	■	■
Mieux lier les aires de covoiturage avec les bourgs par des cheminements doux et/ou des services à disposition	■	■	■	■	■	■
Tester le covoiturage dynamique et le faire perdurer. Le covoiturage dynamique propose aux participants un système de covoiturage à temps réel. Cela permet de trouver en temps réel un conducteur et des passagers qui accepteront de participer aux frais du transport. En combinaison avec Mobil'Cité, étudier la possibilité de :	□	■	■	□	□	□

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des outils numériques (type application incitatif) pour développer le covoiturage dynamique</li> <li>• Mettre en place un projet reposant sur le développement de « Pôles Nouveaux Usages » (PNU) pour développer le covoiturage dynamique sur le territoire de l'OBC et le rendre plus attractif.</li> </ul> <p>Mise en place du covoiturage dynamique entre Val Coric / Beignon et Val Coric / centre-ville</p>						
---	--	--	--	--	--	--

## Créer des conditions favorables aux mobilités actives

<b>Amplifier le service de location de Vélos à assistance électrique</b>	2021		2026			
Renforcer la communication pour faire mieux connaître le service						
Proposer une tarification sociale pour la location de vélo						
Services supplémentaires (cours de réparation, kit de réparation, prévention routière, prise en main d'un vélo)						
Un service vélo clé en main aux entreprises						
Avoir un lieu identifié pour le service au cœur de Malestroit et La Gacilly pour rendre visible et accessible le service sur ces communes						
<b>Expérimenter et développer une vélo-école mobile</b>	2021		2026			
Trouver une association prête à expérimenter ce type de vélo-école	En cours					
Trouver des écoles partenaires						
Sécuriser les accès d'écoles volontaires						
Proposer un vélobus						
<b>Sécuriser les routes pour les cyclistes</b>	2021		2026			
Accompagner les communes dans la mise en œuvre du schéma vélo						
Dans le cadre du schéma vélo, mener des actions de sensibilisation auprès des cyclistes et auprès des automobilistes						
Réaliser des aménagements pour sécuriser certaines routes et promouvoir les zones 30 dans les bourgs						
Améliorer le stationnement vélo de courte et longue durée	En cours					

Harmoniser et améliorer la signalétique pour les cyclistes	En cours				
<b>Proposer un tourisme durable basé sur les déplacements à vélo</b>	2021			2026	
Promouvoir la Bretagne sans ma voiture <i>L'OBC est actuellement dans la démarche de certification</i>					
Développer la certification « Accueil vélo »					
Permettre de pouvoir transporter son vélo dans les autocars					
Proposer un service de location vélo à vocation touristique supra communautaire	En cours				

### Mise en œuvre

Pilote(s) dans la mise en œuvre : OBC, Service mobilité / Commune de Guer

Services mobilisés par la collectivité	Partenaires mobilisés	Dispositif(s) financier(s)
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Service développement économique</li> <li>● Service Mobilité</li> <li>● Service tourisme</li> <li>● Service communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Communes du territoire</li> <li>● EHOP</li> <li>● Région Bretagne</li> <li>● ADEME</li> <li>● Acteurs du monde social</li> <li>● Associations</li> <li>● EPCI voisines</li> <li>● CRT/CDT</li> <li>● Écoles du Territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● France Mobilité via Ministère des transports</li> <li>● 250000€ via la préfecture</li> <li>● La région</li> <li>● Moyens financiers extérieurs à mobiliser ou solliciter</li> </ul>

### Gains attendus de l'action

Spécifiquement pour les déplacements domicile-travail : -2 GWh et -430 tCO2e en 2026

Indicateurs	Cibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>de mise en œuvre (taux de mise en œuvre)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Création des deux lignes (Oui/Non)</li> <li>● Réalisation d'aménagements multimodaux à proximité des lignes de bus (Oui/Non)</li> <li>● Nombre d'événements Ouest Go organisés avec la collectivité</li> <li>● Taux de location de vélos</li> <li>● Obtention du label <i>La Bretagne sans ma voiture</i> (Oui/Non)</li> </ul> </li> <li>• <b>de performance (mesure les effets)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Fréquentation des bus (nombre de montées)</li> <li>● Part du covoiturage et du bus dans les déplacements des résidents (INSEE ou étude plus détaillée)</li> <li>● Obtention de la certification "Accueil vélo" par l'office du tourisme</li> <li>● Existence et pérennisation d'un magasin dédié au vélo (type Holland Bikes)</li> </ul> </li> <li>• <b>environnementaux, spécifiques à l'EES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Étude d'impact de chaque nouvelle infrastructure implantée en zone naturelle (piste cyclable, etc.) (oui/non)</li> <li>● Nombre de chantiers en zone Natura 2000 et durée d'exposition pendant laquelle la zone est soumise aux nuisances des travaux (bruit, poussières, trafic) - jours</li> </ul> </li> </ul>	<p>Habitants</p> <p>Entreprises</p> <p>Touristes</p>

Freins	Facilitateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les moyens financiers pour la création d'une ligne de transport</li> <li>● Le covoiturage quotidien demande certaines affinités avec ses équipiers du quotidien</li> <li>● Pouvoir disposer de services mixtes et crédibles</li> <li>● Les changements de pratique sont un travail de longue haleine</li> <li>● Le coût des infrastructures</li> <li>● La faiblesse de l'offre touristique destinée aux cyclistes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le covoiturage est pratiqué par de plus en plus d'habitant surtout sur de longue distance</li> <li>● Contexte économique favorable</li> <li>● Prise de conscience du grand public des grands enjeux climatiques</li> <li>● Des voies vertes fréquentées ( 2020 +150% de fréquentation)</li> <li>● Un service de VAE qui fonctionne</li> </ul>

## Moyens consacrés par la collectivité

		2021	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains en homme/ETP	Chargé mission	2 ETP	2 ETP	2 ETP	2 ETP	2 ETP	2 ETP
	Autre(s) service(s)						
Fonctionnement en euros		90 000€/an					
Nature des dépenses							

## Retours d'expérience

Le plan de mobilité rurale d'Arc Sud Bretagne : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/muzillac-56190/muzillac-la-navette-ti-bus-vous-emmene-au-marche-6988296>

Un plan de mobilité est un programme d'actions qui a pour ambition de développer et améliorer l'efficacité des transports. Cela concerne tous les actifs d'un territoire.

Arc Sud Bretagne a développé ce programme pour améliorer le quotidien de ses habitants. La navette Ti'bus pour se déplacer sur le territoire. La création d'une carte permet de visualiser les trajets et les arrêts desservis par la navette.



## 3.2. Action 2.2 - Accompagner les professionnels dans la prise en compte des enjeux associés à la mobilité

### Contexte et enjeux

Le diagnostic de l'Oust à Brocéliande communauté révèle que le secteur de la mobilité (déplacements des personnes) est le second poste de consommation d'énergie finale (30% soit 328 GWh de la consommation totale d'énergie de 1 100 GWh).

Le secteur de la mobilité est également le deuxième secteur émetteur de gaz à effet de serre (17% soit 109 kilotonnes de CO<sub>2</sub>e). La voiture est le mode de déplacement largement majoritaire sur le territoire (80%) pour les déplacements domicile-travail et les transits.

La loi climat de l'Union Européenne oblige les territoires à s'interroger et agir sur la maîtrise des consommations énergétiques des professionnels.

### Objectif

Dans cette fiche, il s'agira de :

- Augmenter l'usage des mobilités douces et mutualiser les déplacements domicile-travail sur le territoire.
- Proposer des formations, en partenariat avec la chambre d'agriculture, sur les thématiques écoconduites et l'échange parcellaire.
- Favoriser l'usage des tiers-lieux.

Objectifs de réduction des consommations énergétiques du secteur mobilité (selon le rapport stratégique):

- Court terme (2026) : -7% par rapport à 2014, soit une réduction des consommations de 30 GWh
- Moyen terme (2030) : -12% par rapport à 2014, soit une réduction des consommations de 50 GWh
- Long terme (2050) : -35% par rapport à 2014, soit une réduction des consommations de 145 GWh

Objectif de réduction des gaz à effets de serre du secteur mobilité (selon le rapport stratégique):

- Long terme (2050) : -78% par rapport à 2014, soit une réduction de 85 kilotonnes de CO<sub>2</sub>e).

Objectifs pour les mobilités actives et alternatives :

- Multiplier par 5 le nombre de personnes se rendant au travail en modes actifs (passage de 1690 personnes en 2014 - source INSEE - à 3200 en 2030 puis 4200 en 2050)
- Multiplier par 5 le nombre de personnes se rendant au travail en transport et commun ou covoiturage (passage de 1250 personnes en 2014 - source INSEE - à 3600 en 2030 puis 5200 en 2050)

Descriptif de l'action	Calendrier					
<b>Plan de mobilités entreprises</b>	2021	2026				
<p>Démarcher les entreprises pour les faire adhérer à une action (covoiturage, vélo, autocar, télétravail, etc.)</p> <p><i>Les entreprises Fenêtra, Mix Buffet et Yves Rocher entreprennent des actions pour améliorer les conditions de travail et intégrer la dimension développement durable.</i></p> <p>Mise en place d'une convention avec l'association Ehop</p>						
Proposer des interventions dans ces entreprises						
Leur proposer un plan de mobilités en y incluant des indicateurs de suivi						
Mettre en place un défi entre entreprises et/ou entre citoyens sur le nombre de km faits en mobilités durables.						
<b>Favoriser l'utilisation des tiers lieux</b>	2021	2026				
Communiquer auprès des entreprises et du grand public sur l'existence d'incubateurs et d'espaces de coworking sur le territoire, tels que le Grenier Numérique à La Gacilly et à Guer						
Etudier la possibilité de créer de nouveaux espaces de coworking en fonction des besoins exprimées par les entreprises						
<b>Accompagner les agriculteurs à l'échange parcellaire</b>	2021	2026				
<p>Construction d'une méthodologie pour développer l'échange parcellaire sur le territoire de l'Oust à Brocéliande communauté, avec l'aide de la chambre d'agriculture.</p> <p><i>En cours : Durant le dernier COPIL, il a été convenu d'impliquer les membres du comité partenarial pour avancer sur cette action et préciser la méthodologie.</i></p> <p><i>Un temps de travail, avec le comité partenarial de l'action climat, est programmé sur l'échange parcellaire. Durant ce temps, nous aurons :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une présentation d'actions d'échanges en collectif réalisées sur d'autres territoires</li> <li>• Un temps d'échange sur les conditions possibles de mise en œuvre technique et financière d'un tel projet sur vos communes.</li> </ul>						
<b>Former aux règles de conduite économe</b>						
Dans le cadre du partenariat avec la chambre d'agriculture, un questionnaire						

de sensibilisation à l'écoconduite est en cours de construction pour les professionnels souhaitant apprendre les règles de conduite économe.	En cours
--	----------

## Mise en œuvre

<u>Pilote(s) dans la mise en œuvre</u> : OBC, service mobilité		
Services mobilisés par la collectivité	Partenaires mobilisés	Dispositif(s) financier(s)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Service développement économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ehop</li> <li>CCI</li> <li>Entreprises</li> <li>CRAB</li> </ul>	

Indicateurs	Cibles
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>de mise en œuvre (taux de mise en œuvre)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'interventions menées en entreprise</li> <li>Nombre d'entreprises choisissent de porter un plan de déplacement</li> <li>Mise en place d'une réunion pour construire une méthodologie autour de l'échange parcellaire (OUI/NON)</li> <li>Nombre de personnes adhérentes à un lieu de coworking (<i>Le Grenier numérique à la Gacilly et Guer</i>)</li> <li>Réalisation du question sur l'écoconduite (Oui/Non)</li> <li>Nombre de personnes ayant répondu au questionnaire sur l'écoconduite</li> </ul> </li> <li><b>de performance (mesure les effets)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de plan de déplacement menés à termes</li> <li>Gains attendu des plans de déplacements</li> <li>Habitude de déplacement domicile-travail des actifs (inventaire INSEE)</li> <li>Nombre de personnes ayant répondu à l'enquête</li> </ul> </li> <li><b>environnementaux, spécifiques à l'EES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mètres linéaires de haies défrichées suite aux échanges parcellaires (m ou ha)</li> <li>Mètres linéaires de haies protégées/classées annuellement (m ou ha)</li> </ul> </li> </ul>	<p>Entreprises et salariés Agriculteurs</p>



Freins	Facilitateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les envies et/ou possibilités d'investissements en rénovation des chefs d'entreprises.</li> <li>• Adéquation entre les attentes des entreprises et les infrastructures du territoire</li> <li>• Nombreuses relances auprès des exploitants agriculteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prêt bonifiés, prêts verts</li> <li>• Rapports réguliers sur la thématique avec la chambre d'agriculture</li> <li>• Partenariat avec la chambre d'agriculture</li> <li>• Engagement de la collectivité</li> </ul>

### Moyens consacrés par la collectivité

		2021	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains en homme/ETP	Chargé mission	0.1 ETP	0.1 ETP	0.1 ETP	0.1 ETP	0.1 ETP	0.1 ETP
	Autre service						
Fonctionnement en euros							
Nature des dépenses		Communication, conseil, suivi					

### Retours d'expérience

Bpifrance et la banque des territoires ont lancé, en 2020 un plan climat, qui s'élève à 40 milliards d'euros. L'objectif de ce programme est de soutenir et accompagner les entreprises et collectivités qui souhaitent prendre le tournant de la transition énergétique.

Ces acteurs vont donc proposer un accompagnement personnalisé pour chaque structure. Ils serviront d'intermédiaire entre les entreprises qui souhaitent échanger et proposent des formations (Diag-Eco-flux et conférences).



### 3.3. Action 2.3 - Expérimenter de nouveaux modes de propulsion

#### Contexte et enjeux

Le diagnostic de l'Oust à Brocéliande communauté révèle que le secteur de la mobilité (déplacements des personnes) est le second poste de consommation d'énergie finale (30% soit 328 GWh de la consommation totale d'énergie de 1 100 GWh).

Le secteur de la mobilité est également le deuxième secteur émetteur de gaz à effet de serre (17% soit 109 kilotonnes de CO<sub>2</sub>e). Les émissions de ce secteur sont liées à l'utilisation d'énergie pour effectuer le transport (carburant), mais également à la fabrication de cette énergie et à la fabrication des véhicules utilisés.

Les potentiels d'action sont importants dans ce secteur et notamment l'expérimentation de nouveaux modes de propulsion (véhicules utilisant des carburants "bas carbone", électricité, gaz vert, hydrogène).

#### Objectif

Dans cet axe, il s'agira de :

- proposer la location de véhicules à hydrogène
- autopartage de véhicules électriques / hydrogène

Objectifs de réduction des consommations énergétiques du secteur mobilité (selon le rapport stratégique) :

- Court terme (2026) : -7% par rapport à 2014, soit une réduction des consommations de 30 GWh
- Moyen terme (2030) : -12% par rapport à 2014, soit une réduction des consommations de 50 GWh
- Long terme (2050) : -35% par rapport à 2014, soit une réduction des consommations de 145 GWh

Objectif de réduction des gaz à effets de serre du secteur mobilité (selon le rapport stratégique) :

- Long terme (2050) : -78% par rapport à 2014, soit une réduction de 85 kilotonnes de CO<sub>2</sub>e).

Objectifs pour les mobilités actives et alternatives :

- Multiplier par 5 le nombre de personnes se rendant au travail en modes actifs (passage de 1690 personnes en 2014 - source INSEE - à 3200 en 2030 puis 4200 en 2050)
- Multiplier par 5 le nombre de personnes se rendant au travail en transport et commun ou covoiturage (passage de 1250 personnes en 2014 - source INSEE - à 3600 en 2030 puis 5200 en 2050)

Descriptif de l'action	Calendrier				
<b>Proposer la location de véhicules à hydrogène</b>	2021				2026
Faire l'acquisition de ce type de vélo					
Proposer une offre de location destinée aux entreprises et/ou collectivités					
<b>Autopartage de véhicules électriques - hydrogène</b>	2021				2026
Identifier les potentialités du territoire	En cours				

Mise en œuvre		
<u>Pilote(s) dans la mise en œuvre</u> : OBC, Service mobilité		
Services mobilisés par la collectivité	Partenaires mobilisés	Dispositif(s) financier(s)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Service mobilité</li> <li>Service jeunesse</li> <li>Service économie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Haras nationaux</li> <li>Les écoles du territoire</li> <li>Les entreprises du territoire</li> <li>Morbihan Energie</li> <li>Redon agglomération</li> <li>Eleveurs de chevaux</li> </ul>	

Indicateurs	Cibles
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>de mise en œuvre (taux de mise en œuvre)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de vélos hydrogènes acquis</li> <li>Nombre de structures intéressées par cette offre</li> </ul> </li> <li><b>de performance (mesure les effets)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Taux d'autosolisme</li> </ul> </li> <li><b>environnementaux, spécifiques à l'EES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pas d'indicateur spécifique</li> </ul> </li> </ul>	Particuliers Communes Entreprises

Freins	Facilitateurs
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarche hydrogène engagée par Morbihan Énergie et Redon agglomération</li> <li>• L'attrait de la nouveauté</li> </ul>

Moyens consacrés par la collectivité		2021	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains en homme/ETP	Chargé mission						
	Autre(s) service(s)						
Fonctionnement en euros		Intégré dans le budget du service Mobilité (fiche 2.1)					
Nature des dépenses							

Retours d'expérience	
<p><a href="https://www.h2-mobile.fr/actus/velo-hydrogene-2020-annee-bascule-pragma/">https://www.h2-mobile.fr/actus/velo-hydrogene-2020-annee-bascule-pragma/</a></p> <p>Dans cet article, nous pouvons voir que Vannes a régulièrement manifesté son intérêt pour le VAE Alpha. Il sera intéressant, si leurs projets se concrétisent, de se rapprocher d'eux pour connaître leur retour d'expérience.</p>	

# AXE 3 : UN TERRITOIRE QUI MAÎTRISE SA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ET SES ÉMISSIONS DE GES GRÂCE À UNE ÉCONOMIE VERTUEUSE ET DE PROXIMITÉ

## 4. Axe 3 : Un territoire qui maîtrise sa consommation énergétique et ses émissions de GES grâce à une économie vertueuse et de proximité

Le diagnostic Air Energie Climat présente le secteur agricole sur le territoire comme le principal émetteur de gaz à effet de serre (59% des émissions). Suite à ce constat, trois volets d'actions s'offrent au territoire pour limiter son impact :

- Réduire l'activité agricole, non souhaité
- Adapter les pratiques agricoles (culture et élevage) pour réduire leurs émissions et augmenter le stockage en carbone des sols, traité dans l'axe 5
- Eviter les émissions « parallèles » à l'activité agricole et à la consommation de biens alimentaires (consommation locale pour réduire le transport de marchandises, réduire la production et principalement de bio déchets, etc.).

La collectivité souhaite aller plus loin, et lancer sur le territoire, avec l'aide de ses partenaires, un véritable politique de réduction des déchets et de développement de l'économie locale et circulaire. Son travail, dans le cadre de ce premier PCAET, portera sur les points suivants :

- Permettre la rencontre entre les offres de produits locaux, alimentaires et autres, à la demande, que ce soient des particuliers, des collectivités ou des entreprises.
- Proposer aux particuliers et les collectivités des solutions leur permettant une réduction de leurs déchets ménagers, ainsi que l'accompagnement et l'information associée.

Accompagner les entreprises dans la gestion de leur consommation de ressource et leur production de déchets, à travers la mise en place d'une démarche d'économie circulaire.

*Action 3.1 : Mener sur le territoire une démarche d'économie circulaire : Territoire Économe en Ressources*

*Action 3.2 : Favoriser l'accès à des produits locaux et de qualité pour tous les consommateurs dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial*

## 4.1. Action 3.1 : Mener sur le territoire une démarche d'économie circulaire : Territoire Économe en Ressources

### Contexte et enjeux

L'augmentation des gaz à effet de serre depuis plusieurs années, entraînant une hausse des températures sur la Terre, est la conséquence directe des modes de production de nos biens de consommation et services. Préparer un monde de demain plus respectueux de l'environnement, c'est aussi mieux acheter et mesurer l'impact écologique des produits de notre société de consommation.

La réalisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre du territoire, réalisé dans le cadre du diagnostic environnemental, met en évidence que l'alimentation, la fabrication et le traitement des déchets sont responsables de 10% des émissions du Bilan Carbone du territoire :

- secteur de l'alimentation : 67 ktCO<sub>2</sub>e, soit 9% du bilan global du territoire.
- secteur des déchets : 8 ktCO<sub>2</sub>e, soit 1% du bilan global du territoire. Parmi ces émissions, 61% sont liées à la fabrication des déchets et 39% à leur traitement.

Les émissions associées à la consommation de biens n'ont pas été estimées, mais viendraient alourdir ce bilan. Agir pour réduire la quantité de déchets est donc nécessaire.

Pour cela, l'économie circulaire est l'une des meilleures réponses au changement climatique car elle concrétise l'objectif de passer d'un modèle de réduction d'impact à un modèle de création de valeur (sur le plan social, économique et environnemental). Elle repose sur 3 domaines et 7 piliers (voir schéma). En parallèle, l'appel à projets Territoire Économe en Ressources (TER) impulsé par l'ADEME, a pour objectif d'encourager ce type de démarches.



### Objectif

Dans cette fiche, il s'agira de :

- augmenter la valorisation des déchets,
- réduire la quantité de déchets produits
- responsabiliser les citoyens et les acteurs
- informer les entreprises sur les solutions zéro-déchets.

Objectifs du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) :

- Réduire de 10% les déchets ménagers en 2025
- Réduire de 50% les déchets admis en installation de stockage en 2025.

Descriptif de l'action	Calendrier					
<b>Augmenter la valorisation des déchets apportés en déchèterie</b>	2021		2026			
<p>Dans le cadre de la modernisation des déchèteries, proposer des actions permettant de mieux valoriser le bois et les films plastiques.</p> <p>Ajouter 2 filières supplémentaires de valorisation matière à la déchèterie de Carentoir en 2021, idem pour les déchèteries de Sérent et Ruffiac en 2022.</p>						
<p>Mettre à disposition des caissons de réemplois dans les déchèteries</p> <p>Partenariat envisagé avec Emmaüs La Gacilly pour la déchèterie de Carentoir.</p>						
<p>Former les gardiens de déchèterie</p>						
<p>Visiter tous les ans des territoires voisins pour un retour d'expérience des nouvelles filières à développer</p>						
<p>Augmenter le taux de valorisation des déchets accueillis en déchèterie de 5% en 2025 par rapport à 2018.</p>						
<b>Valoriser les gravats accueillis en déchèterie</b>	2021		2026			
<p>Identifier des repreneurs (concasseurs) possibles pour les gravats d'OBC et étudier avec eux les modalités pour parvenir à la production de matériaux concassés de qualité, notamment en augmentant le nombre de catégories de tri des gravats en déchèterie (dans les déchèteries de Carentoir et Sérent qui disposent d'une place suffisante pour accueillir de nouvelles catégories de tri).</p>						
<p>Établir le bilan de l'action réalisée, et envisager (puis appliquer le cas échéant) d'éventuelles actions correctrices.</p>						
<p>Recycler d'ici 2025 25% des gravats accueillis en déchèterie</p>						
<b>Réduire la production de biodéchets non valorisés</b>	2021		2026			
<p><i>Les biodéchets correspondent aux déchets organiques issus de ressources naturelles végétales ou animales. Ils sont constitués principalement des déchets de cuisine (épluchures de légumes et autres restes alimentaires) et des déchets verts du jardin (tailles de haies, tonte de gazon, feuilles mortes...)</i></p>						

<p>Informer chaque année 10 établissements de restauration collective des obligations en matière de tri et de prévention des biodéchets.</p> <p>Dans le cadre du programme alimentaire territorial : accompagner 2 établissements par an afin de limiter le gaspillage alimentaire, en partenariat avec les associations du territoire (avec pour objectif une réduction de 35% de la production de biodéchets).</p> <p>Accompagner 10 structures déposant des déchets verts en déchetterie par an (réduction moyenne de 10 tonnes de déchets verts hors pelouse pour chaque établissement accompagné).</p>						
<p>Proposer aux entreprises le souhaitant un accompagnement personnalisé du service déchet d'OBC pour leur permettre de réduire leurs biodéchets (2 rencontres par entités accompagnées).</p> <p>Equiper 4 établissements avec un composteur en 2023.</p> <p>Mobiliser un service civique pour sensibiliser et communiquer autour de la récolte des déchets verts.</p>						
<p>Promouvoir le compostage individuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Continuer la distribution de composteurs individuels en point de distribution et en porte à porte</li> <li>● Suivre la distribution de composteurs</li> <li>● Organiser tous les deux ans une soirée d'information autour du compostage</li> </ul> <p>Objectif de 300 composteurs par an aux particuliers.</p>						
<p>Promouvoir les poules domestiques : Continuer la distribution de poules en partenariat avec l'ESAT Saint-Marcel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Communiquer régulièrement sur le dispositif (toutes les 100 poules "adoptées")</li> <li>● Étudier d'autres sites de distribution des poules</li> </ul>						
<p>Promouvoir le broyage des déchets verts auprès des particuliers : proposer, en partenariat avec l'association Terhao une sensibilisation des citoyens au broyage des déchets verts, au moment de la distribution des cartes d'accès en déchèterie, puis par une démonstration de broyage en déchèterie</p>						
<p>Mettre à disposition le broyeur auprès des communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Former les agents des communes</li> <li>● Organiser le prêt du broyeur aux communes (gestion, suivi et maintenance par un agent techniques)</li> </ul>						
<p>Expérimenter la collecte séparée des biodéchets alimentaires en Point d'Apport Volontaire dans les centre-bourgs</p>						
<p><b>Favoriser l'écologie industrielle territoriale</b></p>	2021					2026



<p><i>L'écologie industrielle et territoriale (EIT) consiste à optimiser les flux des ressources utilisées et produites à l'échelle d'un territoire pertinent, dans le cadre d'actions de coopération, de mutualisation, limitant les impacts environnementaux et améliorant la compétitivité économique et l'attractivité des territoires (selon la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte).</i></p>						
<p>Réaliser un guide (version numérique) régulièrement mis à jour sur les solutions dont disposent les entreprises pour optimiser la gestion des déchets, bâti sur la base de témoignages et retours d'expérience (réalisé par le SIT TOM-MI )</p>						
<p>Valoriser des entreprises témoins les plus engagé dans l'EIT et animer une dynamique de synergie inter-entreprises</p>						
<p>Mobiliser les hébergeurs touristiques dans des démarches d'économie circulaire (5 hébergeurs chaque année)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Définir les modalités de valorisation (affichette, identification particulière...) des établissements qui s'engagent avec la collectivité dans une démarche d'économie circulaire et construire un programme d'accompagnement en 3-4 réunions par établissement</li> <li>● Rencontrer en bilatéral 20 gestionnaires d'hébergement touristique par an, leur proposer à tous un accompagnement à la mise en place du tri, à la sensibilisation au tri et à la prévention des touristes qu'ils accueillent, ainsi qu'une liste de gestes de prévention des déchets possibles.</li> <li>● Permettre aux acteurs du tourisme d'échanger sur les démarches d'économie circulaire</li> </ul>						
<p>Pour les organisateurs d'événements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Aider à l'émergence d'un service d'éco-cup : Le SIT TOM MI propose des gobelets lavables aux collectivités intéressées. Identifier une ou plusieurs structures proposant un service de lavage des gobelets.</li> <li>● Identifier des solutions zéro déchets pour les organisateurs d'évènement : loueurs de vaisselle, fournisseurs de boissons, fournisseurs d'équipement, traiteurs...</li> <li>● Réaliser un dépliant des bonnes pratiques de prévention gestion des déchets lors d'évènements sur le territoire d'OBC et rencontrer 3 organisateurs d'évènements par an (kermesse, fête des pompiers...), les accompagner vers le tri et la prévention</li> </ul>						

## Mise en œuvre

Pilote(s) dans la mise en œuvre : OBC (chargé de mission TER/ animatrice PLPDMA/responsable tourisme)

Services mobilisés par la collectivité	Partenaires mobilisés	Dispositif(s) financier(s)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Services techniques</li><li>• Service communication</li><li>• Service développement économique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Déchetteries "exemplaires" des territoires voisins</li><li>• Emmaüs La Gacilly</li><li>• L'Outil en mail (Ruffiac)</li><li>• Ressourcerie "Se Recycle" (Guer)</li><li>• Répar'acteurs</li><li>• SITTOM-MI</li><li>• Concasseurs</li><li>• Département</li><li>• Région</li><li>• ESAT St-Marcel (fabrication de poulaillers)</li><li>• Association Terhao</li><li>• SMGBO</li><li>• GAEC des Friches</li><li>• CCI</li><li>• CMA</li><li>• Chambre d'agriculture</li><li>• clubs d'entreprise</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appel à projet TER</li><li>• ADEME (TPE / PME gagnantes à tous les coups)</li><li>• Appel à projet TER</li></ul>

## Gains attendus de l'action

La réduction de 10% de la production de déchets ménagers permet d'économiser :

- 30 tCO<sub>2</sub>e liées à la collecte des déchets
- 50 tCO<sub>2</sub>e liées au traitement des déchets
- 700 tCO<sub>2</sub>e liées à la fabrication des futurs déchets.

## Indicateurs (TER et PLPDMA)

### de mise en œuvre (taux de mise en œuvre)

- Nombre de filières valorisées par déchetterie
- Nombre d'établissement de restauration collective renseignés par an
- Masse de gravats
  - accueillis
  - valorisés
- Nombre établissements accompagnés par an
- Nombre d'établissement équipés d'un composteur
- Nombre de ménages équipés d'un composteur/poules (ESAT de Saint Marcel)
- Nombre de PAV biodéchets installés sur le territoire
- Organisation d'une réunion annuelle d'information et de débat sur les solutions déchet existantes pour les entreprises (Oui/Non)
- Nombre d'hébergeurs accompagnés par an dans des actions de développement durable dans l'optique d'une certification environnementale
- Promotion du broyage des déchets verts (Oui/Non)
- Réalisation d'un guide sur la gestion des déchets (Oui/Non)
- Nombre d'hébergeurs touristiques voulant adhérer à une démarche d'économie circulaire

### de performance (mesure les effets)

- Quantité de déchets récoltés sur les 3 déchetteries du territoire (t) par type et type de traitement (recyclage, réemplois, enfouissements, etc.)
- Production de biodéchets de la part des établissements accompagnés (t)
- Nombre d'établissements touristiques certifiés sur le territoire (Ecolabel européen, GreenGlobe et GreenMorbihan)

### environnementaux, spécifiques à l'EES

- Pas d'indicateur spécifique

## Cibles

Citoyens  
Maîtres d'ouvrage publics et privés  
Établissements de restauration collective publics  
ESAT  
Paysagistes et autres services d'entretiens  
Entreprises du territoire  
Organisateurs des 2 festivals « le Pont du Rock »  
et « festival photo de la Gacilly » et autres  
organisateur d'événements

Freins	Facilitateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence d'accompagnement pour le recyclage sur le territoire de l'Oust à Brocéliande communauté</li> <li>• Investissement</li> <li>• Changement de pratiques et habitudes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les associations s'intéressent à la question de l'économie circulaire et veulent monter des projets dans ce sens</li> <li>• Deux projets d'installation de recyclerie sur le territoire de l'OBC (Sérent).</li> <li>• Mobilisation des acteurs pour trouver des solutions et réduire leurs déchets (le groupement des hôpitaux)</li> <li>• Certaines entreprises et associations mettent déjà en place des actions pour réduire leurs déchets (Secours catholique, Restos du cœur, Super U St-Marcel, l'ESAT du Bois Jumel et le groupement d'hôpitaux)</li> </ul>

Moyens consacrés par la collectivité		2021	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains en homme/ETP	Chargé mission TER	0.11	0.11	0.11	0.055	0.055	0.055
	Autre(s) service(s)						
Fonctionnement en euros		Intégré dans le budget du projet TER					
Nature des dépenses							

## Retours d'expérience

Lannion-Trégor communauté - Modernisation de la déchetterie. La déchetterie de Pleumeur-Gautier (22) est actuellement en travaux. Ce projet a comme objectif d'optimiser et moderniser le système de recyclage.

De nouveaux aménagements sont planifiés :

- Un local réemploi
- Des locaux dédiés aux D3E, DMS et DDS.

Pour les objets qui peuvent être réparés, la collectivité va travailler avec des associations comme la Récuperie, de Lézardrieux, l'Amisep Ker Lann et de Lannion.

Le programme ZeroWaste France accompagne les territoires qui souhaitent préserver leurs ressources et construire un projet politique autour de la réduction des déchets. Le programme est mis en place au niveau local.

ZeroWaste France a comme objectifs de :

- Former les élus et techniciens
- Faire partager les retour d'expériences (innovation)
- Créer une communauté
- Créer du lien entre les différentes parties prenantes

Nous pouvons prendre le cas du pays d'Auray qui a mis en place cette démarche sur le territoire.

<https://zerowasteauray.bzh>

Le territoire du pays de Saint Malo a une économie locale dominée par le tourisme. La crise sanitaire que nous rencontrons actuellement incite la collectivité à investir dans les start-ups industrielles qui croient et innovent dans le recyclage.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/pleumeur-gautier-22740/pleumeur-gautier-la-dechetterie-de-la-presqu-ile-devrait-rouvrir-debut-juin-6844811>



<https://www.latribune.fr/supplement/la-tribune-now/le-big-tour-a-saint-malo-l-industrie-de-la-relande-verte-853871.html>



## 4.2. Action 3.2 - Favoriser l'accès à des produits locaux et de qualité pour tous les consommateurs dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial

### Contexte et enjeux

L'économie locale est fortement vulnérable aux effets à venir du changement climatique, notamment les secteurs agricole et industriel, fortement consommateurs d'eau.

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre du territoire, issu du diagnostic environnemental, met en évidence que l'alimentation, la fabrication et le traitement des déchets sont responsables de 10% des émissions du Bilan Carbone du territoire :

- secteur de l'alimentation : 67 ktCO<sub>2</sub>e, soit 9% du bilan global du territoire.
- secteur des déchets : 8 ktCO<sub>2</sub>e, soit 1% du bilan global du territoire. Parmi ces émissions, 61% sont liées à la fabrication des déchets et 39% à leur traitement.

Plus particulièrement sur le sujet des produits locaux :

Le secteur agricole est ressorti comme le principal émetteur de gaz à effet de serre (43% des émissions totales) sur le territoire. La collectivité de l'Oust à Brocéliande souhaite ainsi réduire l'impact de ce secteur, en maintenant une activité performante et nourricière. La favorisation de la consommation de produits locaux et de qualité par ses occupants (résidents, collectivités, professionnels) ainsi que dans la restauration collective publique sont des axes de travail permettant de limiter l'impact de ce secteur.

De plus, ces enjeux répondent également au besoin d'assurer la conformité des cantines publiques avec la loi EGALIM (les repas servis dans les restaurants collectifs devront comprendre 50% de produits durables et de qualité dont 20% de produits bio).

### Quels produits entrent dans la composition des 50% ?



## Objectif

Dans cette fiche, il s'agira de :

- valoriser le travail des agriculteurs et développer l'offre locale
- encourager les filières de proximité sur le territoire
- informer et sensibiliser la population sur l'utilité de consommer des produits locaux et de qualité
- favoriser le commerce de proximité via la monnaie locale

### Objectifs produits locaux :

- Augmenter la part de produits locaux (50% en 2030) et de produits bio (50% en 2030) dans les repas proposés par les restaurations collectives publiques.
- Augmenter la part de vente de produits locaux sur le territoire (5% en 2020, 10% en 2030 et 20% en 2050)
- 10% de produits bios servis dans les cantines à horizon 2022 et 50% de produits sous signes de qualité
- 50% de produits bios servis dans les cantines à horizon 2030 et 60% de produits sous signe de qualité

Descriptif de l'action	Calendrier					
<p><b>Agir en concertation avec les acteurs locaux</b></p>	2021		2026			
<p>Participer à la mise en place du comité de l'alimentation en Centre Bretagne afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• échanger sur les orientations du projet alimentaire territorial</li> <li>• apporter au comité de pilotage du projet une expertise sur les différentes problématiques abordées</li> <li>• partager les expériences des collectivités et des acteurs de l'alimentation</li> </ul>						
<p><b>Favoriser la mise en relation entre la restauration collective et les producteurs locaux</b></p>	2021		2026			
<p>Organiser des formations à destination des cuisiniers de la restauration collective, des élus et des agents en charge des marchés publics sur l'application de la loi Egalim notamment concernant l'introduction de produits locaux et de qualité.</p>						
<p>Faire connaître les fournisseurs locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recenser les producteurs locaux souhaitant travailler avec la restauration collective</li> <li>• Recenser les groupements et plateformes déjà existantes de distribution et commercialisation de produits locaux (<a href="http://www.savourezlabretagne.com">www.savourezlabretagne.com</a>, <a href="http://www.produits-locaux.bzh">www.produits-locaux.bzh</a>, <a href="http://cagette.net">cagette.net</a>, <a href="http://www.cagette.net">www.cagette.net</a>, <a href="http://www.clictaberouette.com">www.clictaberouette.com</a>)</li> <li>• Fournir ces listes aux établissements et collectivités disposant d'une restauration collective</li> </ul>						

Mener des actions de sensibilisation via des visites de sites ou des témoignages auprès des établissements proposant une restauration collective sur les enjeux de la loi Egalim et le nouveau contexte réglementaire, en lien avec des acteurs du territoire déjà engagés dans cette démarche.						
Mettre en réseaux des cuisiniers de restauration collective et organiser des ateliers de rencontres						
Effectuer des diagnostic des besoins de la restauration collective en vue d'introduire plus de produits locaux et de qualité : <ul style="list-style-type: none"> <li>Recensement des lieux de restauration collective sur le territoire (privé, public, enfants et adultes, portage de repas)</li> <li>Rencontre avec chacun des gestionnaires de ces lieux afin d'analyser leurs besoins et les pistes d'action possibles</li> </ul>						
Lutter contre le gaspillage alimentaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>Animations dans les cantines auprès des élèves</li> <li>Formation / accompagnement des personnels de cantine</li> <li>Accompagnement dans la gestion des biodéchets</li> </ul>						
<b>Promouvoir la monnaie locale sur le territoire</b>	2021		2026			
Étudier la possibilité de permettre de payer certains services publics payants proposés par la communauté de communes avec la monnaie local (le Galais)						
Communiquer sur le Galais (mobiliser les outils de communication de l'OBC) et impliquer les communes à ce sujet et définir la manière dont les communes vont diffuser sur leurs territoires le Galais (promotion via leurs outils de communication et rémunération par le Galais)						
Via l'utilisation du Galais, mettre en avant les offres et produits locaux des artisans et producteurs du territoire						

## Mise en œuvre

Pilote(s) dans la mise en œuvre : OBC / CRAB / Le Galais

Services mobilisés par la collectivité	Partenaires mobilisés	Dispositif(s) financier(s)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Service développement économique</li> <li>Service communication</li> <li>Service mobilité</li> <li>Service à la personne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>EPCI Centre Bretagne</li> <li>Chambre d'agriculture / GAB 56</li> <li>Association Polen</li> <li>Association ESS'entiel</li> <li>Communes / Cantines en régie</li> <li>Office du tourisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan Alimentaire Territorial, appels à projets/ appels d'offre</li> <li>Contribution de l'EPCI</li> <li>Appel à projets de l'Etat (cf. dossier PAT)</li> </ul>



## Gains attendus de l'action

La consommation de produits bio par rapport à des produits non bio ne permet pas de réduire les émissions de GES. Cependant, d'autres bénéfices sont à prendre en compte (biodiversité, sols, santé, etc.)

### Indicateurs

#### de mise en œuvre (taux de mise en œuvre)

- Nombre d'agriculteurs participant à l'opération
- Réalisation d'une étude de faisabilité sur la création d'une cuisine centrale (OUI/NON)
- Mise en service d'une cuisine centrale (OUI/NON)
- Nombre de communes impliquées
- Nombre d'associations impliquées
- Création d'une monnaie régionale numérique (oui/non)

#### de performance (mesure les effets)

- Part de produits bios et locaux dans les repas servis par les cantines ayant une cuisine sur le territoire

#### environnementaux, spécifiques à l'EES

- Pas d'indicateur spécifique

### Cibles

Citoyens  
 Cuisines publiques  
 Producteurs locaux  
 Filières longues alimentaires locales  
 Agriculteurs  
 Écoles  
 ESAT  
 EHPAD  
 Restaurateurs  
 Commerçants locaux  
 Associations

### Freins

- Possibilité des agriculteurs de fournir les cantines 5 jours/semaines
- Périodes sans commandes lors des vacances scolaires
- Dialogue/mode de fonctionnement à trouver entre cuisinier et producteurs.
- Investissement
- Nécessité de toucher l'ensemble des publics concernés Engagement du trio : élu, gestionnaire et cuisinier.
- La présence de nombreuses monnaies locales sur le territoire de l'OBC peut être un frein pour le développement local.
- La crise sanitaire ralentit la diffusion du Galais sur le territoire (certains gîtes ont fermé).

### Facilitateurs

- Territoire à forte valeur ajoutée agricole.
- Producteurs nombreux.
- Production variée.
- Valorisation de la production locale et des services déjà mis en place
- Des agriculteurs prêts à vendre auprès de la restauration collective.
- Mobilisation de l'EPCI sur ce sujet depuis 2 ans.
- Association le Galais qui souhaite développer des projets sur le territoire.

Moyens consacrés par la collectivité				2021	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains en homme/ETP	Chargé mission								
	Autre(s) service(s)								
Fonctionnement en euros									
Nature des dépenses									

## Retours d'expérience

Le restaurant scolaire de Ruffiac, depuis de nombreuses années, s'est engagé en faveur des circuits courts et s'approvisionne de manière locale. En effet, les charcuteries et viandes sont achetées à la boucherie-charcuterie, les produits frais (yaourts, légumes et fruits) et petite épicerie auprès du Proxi, le pain à la boulangerie et les desserts glacés auprès du glacier Terres de glaces. Les menus sont élaborés et confectionnés sur place par les agents, en respectant la diversité ainsi que l'équilibre alimentaire. Depuis la rentrée de septembre 2018, le restaurant scolaire propose aux enfants un menu bio une fois par mois. Les produits bio sont achetés auprès de producteurs locaux. Les laitages proviennent du Gaec des Écotones à Guer, ferme certifiée bio spécialisée dans la vente de produits laitiers fermiers bio et de lait cru bio. Les autres produits (fruits et légumes, féculents, viande) sont achetés auprès d'une coopérative bio, la Biocoop de Ploërmel. Dorénavant, à compter de décembre 2019, les produits laitiers proviendront de la fromagerie ruffiacoise de la Grée, fromagerie bio tenue par Laëtitia Blandin.

### Exemple d'implantation d'une cuisine centrale

Nous pouvons prendre comme exemple le cas du Groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS), pour le territoire de Pont-L'Abbé, qui est actuellement en réflexion pour construire une nouvelle cuisine centrale. Cette cantine préparera les repas de l'Hôtel-Dieu, de la résidence Pors-Moro, et des plateaux repas distribués sur le reste du territoire. Le projet est estimé à 4 millions d'euros.

### La Bizh

Cette monnaie locale est utilisée sur le territoire de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération depuis 2018. C'est l'association MLK-GWENED qui porte ce projet. C'est en adhérant à l'association que l'on peut par la suite échanger nos euros en bizh, dans un comptoir d'échange. Cet outil permet de promouvoir les circuits courts et les entreprises locales. Pour le cas de l'agglomération de Vannes, 23 entreprises, producteurs, associations et/ou commerçants acceptent d'être payés en bizh sur la Presqu'île de Rhuys.



## AXE 4 : UN TERRITOIRE PRODUCTEUR D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

### 5. Axe 4 : Un territoire producteur d'énergie renouvelable

Conscient de son fort potentiel, OBC souhaite développer les énergies renouvelables sur son territoire, autour d'un mix énergétique équilibré et respectant les enjeux locaux (paysage, biodiversité, stockage de carbone, activité agricole, etc. ). L'ambition du territoire est ici particulièrement forte puisqu'il s'agit de devenir un "Territoire à Énergie Positive" (TEPOS) à l'horizon 2050, c'est-à-dire, à produire autant, voire plus, d'énergie renouvelable que le territoire n'en consomme. Cette objectif est particulièrement ambitieux puisqu'aujourd'hui les énergies renouvelables ne couvrent qu'environ 13% des besoins du territoire. Ainsi, pour atteindre cet état d'équilibre, des actions en faveur du développement d'un mixte énergétique renouvelable doivent être entreprises, de manière à multiplier environ par 4 la production renouvelable. Le rythme actuel de développement des équipements ne permettant pas d'atteindre cet objectif, la collectivité souhaite se montrer actrice en développant des installations et en identifiant précisément les potentiels locaux. Le territoire pourra compter sur la richesse de ses partenaires et la diversité de son potentiel énergétique pour atteindre son ambition.

*Action 4.1 Planifier et accompagner le développement des EnR*

*Action 4.2 Valoriser les déchets organiques via la méthanisation*

*Action 4.3 Accompagner le développement éolien*

*Action 4.4 Développer la filière bois énergie*

*Action 4.5 Développer l'énergie solaire*

## 5.1. Action 4.1 - Planifier et accompagner le développement des EnR

### Contexte et enjeux

Pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, il faut changer de modèle énergétique. D'un côté, il faut réduire la consommation d'énergie (voir axe 1 du PCAET) et de l'autre côté, produire l'énergie nécessaire à partir de sources renouvelables. La transition énergétique correspond d'un système basé sur la production d'énergie issu de sources fossiles (charbon, pétrole, gaz, etc.) vers des ressources renouvelables (éolien, photovoltaïque, méthanisation, etc.).

Le diagnostic d'Oust à Brocéliande communauté révèle que la production des énergies renouvelables sur le territoire s'élève à 142 GWh en 2014 (pour 1 100 GWh d'énergie consommée). Le productible atteignable d'énergies renouvelables (EnR) est de 717 GWh, avec 173 GWh pour le solaire photovoltaïque, 143 GWh pour le biogaz et 194 GWh pour l'éolien.

Conscient de son fort potentiel, OBC souhaite développer les énergies renouvelables sur son territoire afin d'être autonome en énergie à l'horizon 2050, et pouvoir produire 717 GWh d'énergies renouvelables.

L'objectif premier est de compenser les émissions résiduelles locales, voire de permettre l'approvisionnement des territoires, plus urbains, dont le potentiel est moins important.

Afin que cette transition ne se fasse pas au détriment du territoire, la collectivité souhaite se doter d'outils permettant de contrôler l'implantation des énergies renouvelables, d'impliquer la population dans la définition de projets et d'assurer les retombées économiques locales de ceux-ci.

### Objectif

Dans cette fiche, il s'agira de :

- Définir une feuille de route 2025 - 2050 permettant d'atteindre l'autonomie énergétique.
- Planifier le déploiement des EnR d'ici à 2050 qui donnera la trajectoire à suivre pour atteindre cet objectif.
- Assurer des investissements rentables dans les énergies vertes.
- Créer un intérêt de la population sur la question des EnR.
- Promouvoir le développement des énergies renouvelables via l'investissement et la mobilisation citoyenne.

Objectifs stratégiques de l'Oust à Brocéliande (rapport stratégique) :

- atteindre une autonomie énergétique de 90% à l'horizon 2050 (potentiel total de 717 GWh)
- équivalent à une production de 628 GWh par an.

Descriptif de l'action	Calendrier					
<b>Réaliser un schéma directeur des énergies renouvelables</b>	2021 <span style="float: right;">2026</span>					
Réaliser un atlas des potentiels, de manière précise et spécialisée pour les ENR prioritaires, intégrant les enjeux de réseaux						
Etudier la possibilité d'injecter du gaz biosourcé dans les réseaux de propane dont la collectivité est propriétaire (fin de la DSP en 2030)						
Identifier, de manière concertée, les zones parmi celles identifiées sur lesquelles on souhaite développer des énergies renouvelables						
Construire les critères d'acceptation des projets (d'intégration paysagère, montage financier, concertation, etc.) et les diffuser auprès des élus communaux et communautaires, de la DDTM et des porteurs de projets.						
<b>Investir dans la production d'énergie renouvelable via la société par actions simplifiées Oust à Brocéliande Energies</b>	2021 <span style="float: right;">2026</span>					
Conditionner la faisabilité d'un projet auprès des opérateurs à l'entrée au capital de la SAS Oust à Brocéliande Energies (projet éolien ou photovoltaïque)						
Encourager via cette SAS la participation citoyenne aux projets de production d'énergie renouvelable par souscription ou entrée au capital dès le démarrage du projet ou à son autorisation administrative						
Proposer aux riverains d'un projet une offre d'énergie verte avec une économie sur leur facture						
<b>Créer les conditions foncières favorables à la réalisation des projets</b>	2021 <span style="float: right;">2026</span>					
Sensibiliser les propriétaires fonciers aux conditions de location des terrains pour une centrale de production d'énergie						
Signer avec les propriétaires des zones identifiées des promesses de bail afin de sécuriser le montage du projet et le choix de l'opérateur par la collectivité						

## Mise en œuvre

Pilote(s) dans la mise en œuvre : OBC, chargé de mission énergie climat, service énergie

Services mobilisés par la collectivité	Partenaires mobilisés	Dispositif(s) financier(s)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Service urbanisme</li><li>• Service juridique et financier</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• GRDF</li><li>• ENEDIS</li><li>• Morbihan énergie</li><li>• DDTM</li><li>• ADEME</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• ADEME et région bretagne : AAP Planification énergétique - PLANIFENER</li></ul> <p><a href="https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/cfaf-planifener-aap-planification-energetique/">https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/cfaf-planifener-aap-planification-energetique/</a></p>

## Gains attendus de l'action

Augmentation significative de la production ENR

### Indicateurs

- **de mise en œuvre (taux de mise en œuvre)**
  - Réalisation d'un schéma directeur des énergies renouvelables
  - Existence d'une SAS (Oui/Non)
- **de performance (mesure les effets)**
  - Suivi des projets (MW installés, GWh produits)
  - Suivi des projets (MW installés, GWh produits) financés par la SAS
  - Suivi de la rentabilité des projets sur le long terme.
- **environnementaux, spécifiques à l'EES**
  - Prise en compte des enjeux paysagers dans le schéma directeur (oui/non)
  - Étude d'impact de chaque nouvelle infrastructure ENR (oui/non)
  - Terres agricoles ou naturelles converties (ha)
  - Nombre de chantiers en zone Natura 2000, et durée d'exposition aux nuisances des travaux (bruit, poussières, trafic)
  - Mètres linéaires de haies total (m ou ha)
  - Mètres linéaires de haies plantées annuellement (m ou ha)

### Cibles

Citoyens  
Porteurs de projets ENR  
Population  
Elus  
Acteurs privés

Freins	Facilitateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coût financier</li> <li>• Forte mobilisation anti-éolienne.</li> <li>• Temps: Besoin d'anticiper les capacités d'acceptation des projets de la part des réseaux en amont</li> <li>• Elan qui doit faire l'unanimité afin de mener à bien le processus de création d'une SAS Intercommunale.</li> <li>• Acceptation et adhésion aux projets par la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Main donnée au territoire sur les lieux d'implantation des ENR, les zones seront identifiées et les promoteurs devront s'y référer.</li> <li>• Projet d'implantation sur Caro retoqué.</li> <li>• Plusieurs SAS communales existantes</li> <li>• Outil de développement des énergies renouvelables</li> </ul>

Moyens consacrés par la collectivité		2021	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains en homme/ETP	Chargé mission		0.05 ETP	0.2 ETP	0.05 ETP	0.05 ETP	0.05 ETP
	Autre(s) service(s)						
Fonctionnement en euros		40 000 €					
Nature des dépenses		Etude et suivi Création de la SAS					



## Retours d'expérience

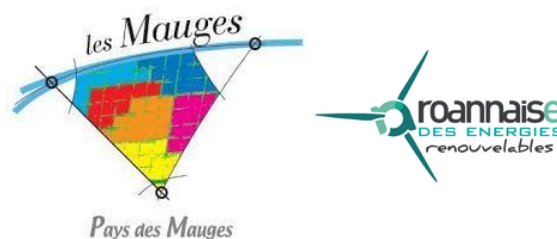
Pays des Mauges : Schéma de développement éolien du Pays des Mauges

Certaines communes du Pays des Mauges se sont rassemblées pour étudier la possibilité et l'intérêt de créer un parc éolien. Ces démarches ont amené la collectivité à dialoguer avec les acteurs de la filière éolienne, les autorités déconcentrées de l'Etat et la population pour établir un schéma de développement éolien.

La Roannaise des Énergies Renouvelables, est une Société d'Économie Mixte composée à 80 % par Roannais Agglomération et à 20 % par le fonds d'investissement régional, OSER (région Auvergne Rhône Alpes).

<http://www.parcdesventslesnoes.fr/les-porteurs-de-projet/roannaise-des-energies-renouvelables-2232.html>

<https://www.territoires-climat.ademe.fr/ressource/552-194>



## 5.2.Action 4.2 - Valoriser les déchets organiques via la méthanisation

### Contexte et enjeux

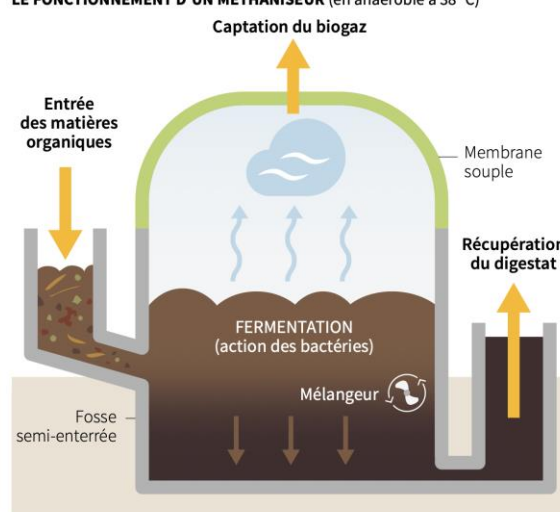
Souhaitant s'engager dans une démarche de territoire à énergie positive à l'horizon 2050, de l'Oust à Brocéliande Communauté vise à développer une part importante de son potentiel en énergies renouvelables.

Le diagnostic d'Oust à Brocéliande communauté révèle que la production des énergies renouvelables sur le territoire s'élève à 142 GWh en 2014 (pour 1 100 GWh d'énergie consommée). Le productible atteignable d'EnR est de 717 GWh, avec 173 GWh pour le solaire photovoltaïque, 143 GWh pour le biogaz et 194 GWh pour l'éolien.

L'une des solutions majeures pour le territoire est le biogaz via méthanisation. Le biogaz est un gaz produit par la fermentation des déchets, des effluents d'élevages, des résidus de cultures.... Il est composé principalement de méthane et de dioxyde de carbone. Ce gaz est utilisé pour produire de la chaleur, de l'électricité et pour faire fonctionner les véhicules.

Depuis 2013 et la création de la SAS Sensienergies à Saint Nicolas du Tertre, cinq autres structures se sont créées sur le territoire d'Oust à Brocéliande Communauté produisant un total de 5 681 897 m<sup>3</sup> de biogaz (1766 KWH) via la méthanisation. Ces exemples, couronnés de succès, doivent pousser OBC à aller plus loin.

LE FONCTIONNEMENT D'UN MÉTHANISEUR (en anaérobiose à 38 °C)



### Objectif

Dans cette fiche, il s'agira de :

- s'inscrire dans une stratégie de mobilisation des substrats méthanisables
- accompagner techniquement et financièrement les agriculteurs pour multiplier les unités de méthanisation agricole
- Sensibiliser le grand public aux techniques
- Réaliser une étude de sensibilité auprès des acteurs concernés pour identifier les attentes locales et l'intérêt de monter une unité de méthanisation territoriale

Objectifs stratégiques de l'Oust à Brocéliande (rapport stratégique) :

- atteindre une autonomie énergétique de 90% à l'horizon 2050 (potentiel total de 717 GWh)
- équivalent à une production de 628 GWh par an, dont 145 GWh pour la méthanisation.

Descriptif de l'action	Calendrier					
<b>Définir le gisement méthanisable</b>	2021 <span style="float: right;">2026</span>					
<p>Identifier les attentes des acteurs locaux ainsi que les gisements disponibles, en associant les producteurs de déchets du territoire (agriculteurs, industries agroalimentaires, syndicats de collecte des déchets, etc. ) et les professionnels de l'énergie (GRDF, Morbihan Energie, etc. ).</p> <p>Mettre en réseau les producteurs de déchets et personnes possédant les installations de méthanisation</p>						
<p>Valorisation et promotion des sites et des caractéristiques des installations identifiées collectivement, notamment en matière de micro-méthanisation, en lien avec la chambre d'agriculture et via les formations VIVEA ou les Rencontres territoriales.</p>						
<b>Sensibiliser le grand public</b>	2021 <span style="float: right;">2026</span>					
<p>Informers les habitants sur la méthanisation</p>						
<p>Organiser des portes ouvertes sur des exploitations volontaires</p>						
<b>Etudier la possibilité d'installer une station de bioGNV sur le territoire, alimentée avec le biogaz local</b>	2021 <span style="float: right;">2026</span>					
<p>Étudier la pertinence d'installer une station GNV sur le territoire sur l'axe de la RN 24 ou RN 166 (exemple d'une station GNV, développé avec les partenaires locaux :Morbihan Énergies, la SEM Liger à Locminé).</p>						
<b>Etudier la possibilité de remplacer le propane par du gaz biosourcé dans les réseaux gaz dont la collectivité est propriétaire</b>	2021 <span style="float: right;">2026</span>					
<p>Étudier la possibilité technique de remplacer le propane par du gaz biosourcé (biopropane ou méthane) sur le territoire d'OBC (fin de la DSP en 2030).</p>						
<p>Étudier les modalités de gestion de ce nouveau service (régie directe, délégation de service public etc.)</p>						
<p>Identifier des partenaires locaux et entreprises susceptibles de pouvoir développer ce type de projet.</p>						

## Mise en œuvre

Pilote(s) dans la mise en œuvre : OBC / Morbihan Energie

Services mobilisés par la collectivité	Partenaires mobilisés	Dispositif(s) financier(s)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pôle développement économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chambre d'agriculture</li> <li>• GRDF</li> <li>• Industriels</li> <li>• Agriculteurs</li> <li>• SITCOM-MI</li> <li>• GRDF</li> <li>• Yves Rocher</li> <li>• Autres entreprises partenaires du projets de station GNV</li> <li>• Sociétés de transport (transporteurs routiers, autocaristes)</li> <li>• Morbihan Energies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Via la SAS</li> </ul>

## Indicateurs

### de mise en œuvre (taux de mise en œuvre)

- Nombre de partenaires et projets identifiés
- Organiser et pérenniser la mise en place de portes ouvertes tous les deux ans
- Pertinence d'une station (Oui/Non)
- Si pertinent :
  - Fréquentation de la station (Oui/Non)
- Mise en place d'une étude technique pour voir s'il était possible de remplacer le propane par du gaz biosourcé (Oui/Non)

### de performance (mesure les effets)

- Nombre de projets menés à termes
- Quantité de biogaz produite

### environnementaux, spécifiques à l'EES

- Étude d'impact de chaque nouvelle infrastructure (oui/non)
- Les autres indicateurs sont déjà suivis dans l'action 4.1

## Cibles

Citoyens  
 Industriels  
 Agriculteurs  
 Transporteurs routiers  
 Autocaristes

Freins	Facilitateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volonté des agriculteurs</li> <li>• Acceptabilité de la population</li> <li>• Investissement</li> <li>• Chronophage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariat avec la chambre d'agriculture</li> <li>• Expérience avec nos partenaires locaux (Morbihan Energie et SEM Liger à Locminé)</li> </ul>

Moyens consacrés par la collectivité		2021	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains en homme/ETP	Chargé mission						
	Autre(s) service(s)						
Fonctionnement en euros							
Nature des dépenses		Prise de parts via la SAS					

## Retours d'expérience

Le GAEC des Fiches a créé une unité de méthanisation agricole (mise en service en octobre 2015) en annexe de son élevage de bovins existant dans le village des Fiches sur la commune de Saint-Nicolas du Tertre. C'est la seconde unité de méthanisation mise en place sur le territoire. Elle est génératrice d'une puissance de 580 kWe.

L'exploitation comporte 4 sites :

- Les Fiches, sur la commune de Saint-Nicolas du Tertre, site sur lequel se trouvent les bâtiments d'élevage laitier abritant les 240 vaches laitières et 150 génisses, ainsi que ses annexes, et le site de méthanisation depuis 2015, face à la serre de tomates qui valorise la chaleur issue de la cogénération du biogaz.
- La Loirie, sur la commune de Les Fougerêts, site distant de 10 km des Fiches, qui n'héberge plus d'animaux.
- Maupas, sur la commune de Carentoir, site distant de 8 km des Fiches, qui n'héberge plus d'animaux (arrêt des bovins à l'engrais).
- La Vallée, sur la commune de Saint-Nicolas du Tertre, site distant de 1.8 km des Fiches, qui accueille 90 génisses de renouvellement.

Existence d'une station GNC - bio GNV à Locminé.

Station GNC - bioGNV en projet à Ploermel.

Ces projets sont accompagnés par Liger Bio concept, dans le cadre du réseau KARRGREEN :

### **La naissance de Karrgreen, carburant décarboné**

*La SEM LIGER (Locminé Innovation et Gestion des Energies Renouvelables) créé en 2011 valorise les déchets organiques du territoire à l'aide d'une unité de méthanisation. Le biométhane issu de cette activité est injecté dans le réseau et redistribué en biométhane carburant (bioGNV) sous le nom de marque Karrgreen depuis 2017.*

### **KARRGREEN, un réseau développé par LigerBioConcept**

*Au vu des performances de Karrgreen à Locminé, l'entité LIGER BIOCONCEPT a vu le jour en 2018 pour enrichir et développer ce concept de mobilité propre. A l'aide d'un système de franchise participatif, LIGER BIOCONCEPT s'adresse aux sociétés de transports, aux coopératives agricoles et aux collectivités territoriales pour dupliquer les stations Karrgreen en France. Avec*



*Digesteur de la GAEC des fiches*

*l'ambition de créer 150 stations d'ici 2025, le concept KARRGREEN s'est affiné avec ses partenaires Prodeval, E-Pango et Kivaldi pour proposer :*

- *Une station = une société de territoire détenue à 70% par les utilisateurs ;*
- *Une station clé en mains accessible aux poids lourds comme aux véhicules légers ;*
- *Un biométhane carburant produit et distribué localement ;*
- *Une conception smartgrid permettant de gérer intelligemment la ressource électricité à l'aide de panneaux photovoltaïques ;*
- *Des bornes de recharge électrique rapide issues de productions renouvelables.*

Source : <https://www.gaz-mobilite.fr/annuaire/liger/>



## 5.3. Action 4.3 - Accompagner le développement éolien

### Contexte et enjeux

Souhaitant s'engager dans une démarche de territoire à énergie positive à l'horizon 2050, de l'Oust à Brocéliande Communauté vise à développer une part importante de son potentiel en énergies renouvelables.

Le diagnostic d'Oust à Brocéliande communauté révèle que la production des énergies renouvelables sur le territoire s'élève à 142 GWh en 2014 (pour 1 100 GWh d'énergie consommée). Le productible atteignable d'EnR est de 717 GWh, avec 173 GWh pour le solaire photovoltaïque, 143 GWh pour le biogaz et 194 GWh pour l'éolien.

L'enjeu est également de se doter d'outils permettant de maîtriser le développement de l'éolien, en s'assurant de l'intégration paysagère et des retombées économiques locales de leurs projets.

### Objectif

Dans cette fiche, il s'agira de :

- créer un projet de territoire en faveur des énergies renouvelables (éolien) en s'assurant de l'intégration paysagère, citoyenne et des retombées économiques locales des projets.

Objectifs stratégiques de l'Oust à Brocéliande (rapport stratégique) :

- atteindre une autonomie énergétique de 90% à l'horizon 2050 (potentiel total de 717 GWh)
- équivalent à une production de 628 GWh par an, dont 194 GWh pour l'éolien.

### 4.3.1 - Créer un projet de territoire en faveur des énergies renouvelables (éolien)

Descriptif de l'action	Calendrier					
	2021					2026
Rencontrer les maires de l'Oust Brocéliande communauté dont les communes possèdent des zones favorables à l'éolien, pour valider la volonté de la municipalité d'accueillir un parc éolien.						
Signer avec les propriétaires des zones identifiées des promesses de bail afin de sécuriser le montage du projet et le choix de l'opérateur par la collectivité						
En collaboration avec Morbihan Energie, rencontrer plusieurs développeurs de projets éoliens intéressés par les sites identifiés.	En cours					



Pour chaque projet identifié, sélectionner l'opérateur qui correspond aux attentes de Morbihan Énergie et l'Oust à Brocéliande communauté					
Se positionner, au travers la SAS pour développer le projet de la commune de Carentoir					

**Mise en œuvre**

Pilote(s) dans la mise en œuvre: OBC, Morbihan énergie, la SAS

Services mobilisés par la collectivité	Partenaires mobilisés	Dispositif(s) financier(s)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Pôle développement économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commune de Carentoir</li> <li>Citoyens</li> <li>Porteurs de projet éolien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>SAS</li> </ul>

**Gains attendus de l'action**

Installation de 7 éoliennes pour une production estimée de 30 GWh (d'après l'étude préliminaire)

**Indicateurs**

- de mise en œuvre (taux de mise en œuvre)**
  - Trouver un développeur éolien (OUI/NON)
  - Nombre de rencontres organisées avec les maires
  - Nombre de zones sélectionnées pour développer un projet éolien
  - Nombre de projets éoliens démarrés à la phase d'étude environnementale
  - Nombre de projets éoliens démarrés à la phase de travaux
  - Participation au projet de développement éolien de la commune de Carentoir (OUI/NON)
- de performance (mesure les effets)**
  - Production d'électricité éolienne annuelle (GWh)
  - Puissance éolienne installée (MW)
- environnementaux, spécifiques à l'EES**
  - Étude d'impact de chaque nouvelle infrastructure (oui/non), sur la faune et la flore locale, sur le paysage
  - Les autres indicateurs sont déjà suivis dans l'action 4.1

**Cibles**

Citoyens  
 Porteurs de projets  
 Elus  
 La commune de Carentoir

Freins	Facilitateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transformation du paysage</li> <li>• Acceptabilité du monde public</li> <li>• Chronophage, nécessité d'un suivi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérience et accompagnement de nos partenaires locaux (Morbihan Energie)</li> <li>• Création d'une SAS pour investir dans les énergies renouvelables</li> </ul>

Moyens consacrés par la collectivité		2021	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains en homme/ETP	Chargé mission						
	Autre(s) service(s)						
Fonctionnement en euros							
Nature des dépenses		Participation via la SAS					

## 5.4. Action 4.4 - Développer la filière bois énergie

### Contexte et enjeux

Souhaitant s'engager dans une démarche de territoire à énergie positive à l'horizon 2050, de l'Oust à Brocéliande Communauté vise à développer une part importante de son potentiel en énergies renouvelables.

Le diagnostic d'Oust à Brocéliande communauté révèle que la production des énergies renouvelables sur le territoire s'élève à 142 GWh en 2014 (pour 1 100 GWh d'énergie consommée). Le productible atteignable d'EnR est de 717 GWh dont 84 GWh pour la filière bois énergie.

L'objectif de développement de l'énergie à horizon 2050 est de produire l'intégralité du bois consommé sur le territoire de manière locale et durable, soit les 84 GWh.

Le gisement de bois est conséquent sur le territoire. En effet, le département du Morbihan possède une surface forestière importante (19% du territoire), dans une région plutôt pauvre de cette ressource. Le gisement est conséquent et un certain nombre d'agriculteurs sont intéressés pour valoriser leur bois via une filière locale d'approvisionnement

Il nous faut également souligner la place du bocage pour le territoire de l'Oust à Brocéliande communauté. En effet, il continue à faire partie de notre paysage malgré certaines évolutions. Le bocage est une source de biodiversité et peut servir de lieu privilégié pour les déplacements des grands mammifères, des oiseaux, etc.

De l'Oust à Brocéliande communauté se doit d'inscrire la préservation et bonne gestion de ces espaces (bocages et forêts) dans ces documents stratégiques. L'objectif final étant de produire de l'énergie via cette ressource.

### Objectif


Dans cette fiche, il s'agira de :


- mettre en place une filière bois territorialisé
- produire l'intégralité du bois consommé sur le territoire de manière locale et durable
- encourager le déploiement de chauffage à bois sur le territoire
- maintenir les capacités de stockage de carbone via la valorisation du bocage.

Objectifs stratégiques de l'Oust à Brocéliande (rapport stratégique) :

- atteindre une autonomie énergétique de 90% à l'horizon 2050 (potentiel total de 717 GWh)
- équivalent à une production de 628 GWh par an, dont 84 GWh pour la filière bois.

Descriptif de l'action	Calendrier				
<b>Favoriser la mise en place d'une filière bois territorialisée</b>	2021				2026
Mobiliser les études menées sur le territoire de l'OBC Recenser les acteurs en lien avec la filière bois ( <i>utilisation du questionnaire de la chambre d'agriculture pour identifier les agriculteurs susceptibles d'intégrer une filière bois</i> )					

Etudier les actions qui sont déjà mises en place sur le territoire ( <i>s'appuyer sur l'expérience de Sérent et Guer</i> )					
Mise en place d'outils de communication et formations en lien avec la filière bois ( <i>type témoignages</i> )					
Mettre en réseau les acteurs qui sont prêts à s'engager dans le projet de la filière bois <i>à titre d'exemple que l'Oust à Brocéliande communauté a sur son territoire des entreprises qui ont une certaine sensibilité environnementale et qui souhaitent s'impliquer dans ce domaine, avec la collectivité</i>					
<b>Mise en place d'un partenariat avec la SCIC Argoat Bois</b>	2021				2026
<i>La SCIC SARL Argoat Bois Energie est une structure qui vise à implanter une filière bois territorialisée à l'échelle du département en fédérant les acteurs pour gérer durablement la ressource en bois locale. Elle possède des compétences techniques pour produire des combustibles de qualité : abattage, broyage, transport et stockage.</i>					
Aider la SCIC à accompagner les agriculteurs qui seraient intéressés pour valoriser leur bois.					
Etudier l'entrée au capital de la structure la SCIC (capital libre)					
Envisager un partenariat pour l'usage du bois d'opportunité					
<b>Accompagnement à la labellisation</b>	2021				2026
 <p><i>Le label haies a été créé par les agriculteurs et leurs structures de valorisation du bocage. Ils sont appuyés par l'Afac-Agroforesteries. Il valorise le travail des exploitants agricoles qui changent leurs pratiques en faveur du maintien et la replantation des haies. Pour gestionnaires de haies, le label exige :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>Un plan de gestion durable</i></li> <li><i>Des coupes qui permettent de garder des haies larges et denses</i></li> <li><i>Pas de désherbage à proximité des haies</i></li> </ul> <p><i>Le label demande aussi un cahier des charges pour garantir la labellisation de la production (économie locale et rémunération des agriculteurs).</i></p>					
Promouvoir le label « Haies » pour le territoire de l'Oust à Brocéliande					
<b>Caractérisation des usages existants et à développer</b>	2021				2026

<p>En partenariat avec la chambre d'agriculture et autres professionnels du domaine, recenser les pratiques existantes en lien avec la filière bois, sur le territoire de l'OBC. Valoriser ce qui fonctionne (visite d'exploitations, mise en place de forums et recherche de témoignages)</p> <p>Prioriser avec le secteur industriel (potentiel important), les réseaux de chaleur urbain puis le tertiaire et l'habitat.</p>						
<p>Suivre les actions qui sont menées dans le cadre de la création d'une filière bois territorialisée. Programmer 1 réunion chaque année avec les partenaires pour connaître l'avancement de cette action.</p>						
<p><b>Promouvoir l'installation de chaudières à bois</b></p>	2021		2026			
<p>S'informer sur les associations/entreprises qui mettent déjà en place des chaudières à bois sur le territoire de l'Oust à Brocéliande. Mettre en place un partenariat.</p> <p>Prendre contact avec eux pour voir ce que nous pouvons faire ensemble.</p> <p><i>Exemple : L'association AILE possède les outils et connaissances pour développer l'installation de chaudière à bois sur le territoire</i></p> <div data-bbox="454 1025 606 1182" style="text-align: center;">  <p><b>Aile</b> initiatives énergie environnement</p> </div> <p><i>L'association AILE est une agence locale de l'énergie. Elle a été créée en 1995. Cette structure est spécialisée dans la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables en milieu agricole et rural. Elle intervient en Bretagne et Pays de la Loire</i></p> <p>Informers les particuliers/professionnels sur les aides de l'État qu'ils peuvent percevoir (voir site <a href="http://www.faire.gouv.fr">www.faire.gouv.fr</a>)</p>						
<p>Organiser des temps de rencontre entre les collectivités, les chauffagistes et les habitants pour</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser le travail des professionnels</li> <li>• Proposer un accompagnement pour les particuliers qui souhaitent changer leur système de chauffage</li> <li>• Informer sur les aides que l'on peut percevoir</li> <li>• Sensibiliser les citoyens sur la consommation énergétique de leurs habitations.</li> </ul>						
<p>Accompagner les habitants qui souhaitent s'engager dans ce type de projet.</p> <p>Demander de l'aide à nos partenaires extérieurs d'intervenir pour expliquer en bureau communautaire l'intérêt de mobiliser la ressource en bois pour diminuer les GES</p>						

Étudier la faisabilité d'équiper les bâtiments publics communautaires en chaudière bois.

Si les élus souhaitent mettre un projet de chaufferie bois, demander à l'association sélectionnée par l'Oust à Brocéliande (dans le cadre du plan bois énergie Bretagne) de les accompagner dans la mise en place de chaufferies à bois.

Travailler ensemble, de l'étude d'opportunité jusqu'à la mise en chauffe des installations.



*Le plan bois énergie Bretagne souhaite encourager l'utilisation de la ressource en bois pour diminuer les émissions de GES sur le territoire. C'est un dispositif qui encourage financièrement la construction d'études et l'installation de chaudières à bois.*

### Mise en œuvre

Pilote(s) dans la mise en œuvre : OBC

Services mobilisés par la collectivité

- Développement économique
- Environnement

Partenaires mobilisés

- SCIC
- Chambre de l'agriculture
- Morbihan Energie
- Association AILE

Dispositif(s) financier(s)

### Gains attendus de l'action

Production de 30 GWh de bois énergie local, soit une économie de 8000 tCO<sub>2</sub>e par substitution à du fioul et 6000 tCO<sub>2</sub>e à du gaz naturel

### Indicateurs

- **de mise en œuvre (taux de mise en œuvre)**
  - Nombre d'outils de communication mis en place
  - Mise en place d'un partenariat avec la SCIC
  - Nombre de formations mises en place
  - Nombre de témoignages recueillis
  - Mise en place d'un partenariat avec une structure qui développe les chaudières à bois
  - Nombre de professionnels demandant le label « Haies »
- **de performance (mesure les effets)**

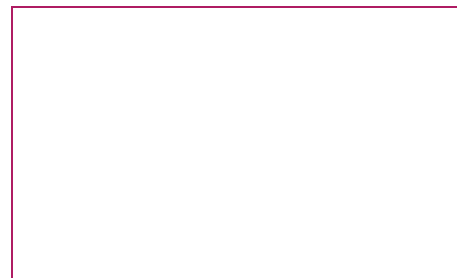
### Cibles

Particuliers  
Agriculteurs  
Propriétaires forestiers  
Intercommunalité

- Nombre d'équipements remplacés / développés


• **environnementaux, spécifiques à l'EES**

- Nombre de foyers bois remplacés
- Taux de boisement du territoire (%)
- Les autres indicateurs sont déjà suivis dans l'action 4.1



Freins	Facilitateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche d'un lieu de stockage</li> <li>• La collectivité doit connaître le prix du bois</li> <li>• Investissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation des agriculteurs</li> <li>• Assurer l'exemplarité de la collectivité</li> <li>• Expériences de certaines communes de l'OBC (<i>Guer et Sérent, Co générateurs en bois</i>)</li> </ul>

Moyens consacrés par la collectivité		2021	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains en homme/ETP	Chargé mission						
	Autre(s) service(s)						
Fonctionnement en euros							
Nature des dépenses							

Retours d'expérience	
<p>Dans le cadre de sa politique de rénovation, la commune de Guer a construit un nouveau lycée, qui se veut être un bâtiment éco-exemplaire. Une chaufferie bois y a été installée. Elle alimentera l'ensemble des bâtiments de la cité scolaire.</p>	<p><a href="https://www.lesinfosdupaysgallo.com/2018/05/31/guer-le-nouvel-internat-du-lycee-attend-les-eleves/">https://www.lesinfosdupaysgallo.com/2018/05/31/guer-le-nouvel-internat-du-lycee-attend-les-eleves/</a></p> 

## 5.5. Action 4.5 - Développer l'énergie solaire

## Contexte et enjeux

Souhaitant s'engager dans une démarche de territoire à énergie positive à l'horizon 2050, de l'Oust à Brocéliande Communauté vise à développer une part importante de son potentiel en énergies renouvelables.

Le diagnostic d'Oust à Brocéliande communauté révèle que la production des énergies renouvelables sur le territoire s'élève à 142 GWh en 2014 (pour 1 100 GWh d'énergie consommée). Le productible atteignable d'EnR est de 717 GWh, avec 173 GWh pour le solaire photovoltaïque, 143 GWh pour le biogaz et 194 GWh pour l'éolien.

L'enjeu est donc de pouvoir produire 173 GWh d'électricité solaire en 2050, soit 170 GWh de plus par rapport à la production actuelle. Pour cela, le diagnostic territorial a étudié plusieurs lieux d'implantations (toitures de maison, toitures d'immeubles de logements collectifs, les bâtiments d'entreprise - industrie, tertiaire, agricole -, des parkings avec des ombrières photovoltaïques).

La communauté de communes de l'Oust à Brocéliande souhaite développer cette énergie, en priorité sur les espaces délaissés ou artificialisés, afin de ne pas entrer en concurrence avec l'agriculture.

## Objectif

Dans cette fiche, il s'agira de :

- Développer le solaire en toiture auprès des particuliers et des entreprises :
  - 221 500 m<sup>2</sup> de toitures de maisons avec des panneaux solaires (19% des surfaces totales) ce qui représente une production de 22 GWh (13% du potentiel de développement).
  - 8 000 m<sup>2</sup> de toitures d'immeubles de logements collectifs (38% des surfaces totales) ce qui représente une production de 1 GWh soit 1% du potentiel de développement.
  - 50 à 70 dossiers panneaux solaires accompagnés par an.
  - Etre en capacité de proposer un service de groupements d'achats entre particuliers, en lien avec les installateurs locaux.
- Développer le solaire en toiture auprès des entreprises (et plus particulièrement des agriculteurs) :
  - 500 000 m<sup>2</sup> de bâtiments d'entreprise - industrie, tertiaire, agricole (49% des surfaces totales) ce qui représente une production de 111 GWh (64% du potentiel de développement).
  - Accompagner et encourager les exploitants agricoles dans la production d'énergies renouvelables.
- Identifier les secteurs potentiels et développer le PV au sol hors zone agricole :
  - 150 000 m<sup>2</sup> de parking avec des ombrières photovoltaïques (la totalité des surfaces de plus de 1000 m<sup>2</sup>) ce qui représente une production de 15 GWh (9% du potentiel de développement).
  - 490 000 m<sup>2</sup> de délaissés avec des panneaux solaires au sol, soit 100% des surfaces identifiées dans le cadre du diagnostic. Ceci représente 24 GWh, soit 14% du potentiel de développement.

Objectifs stratégiques de l'Oust à Brocéliande (rapport stratégique) :

- atteindre une autonomie énergétique de 90% à l'horizon 2050 (potentiel total de 717 GWh)
- équivalent à une production de 628 GWh par an, dont 73 GWh pour le solaire photovoltaïque.

Descriptif de l'action

Calendrier



<b>Développer le solaire en toiture auprès des particuliers et des entreprises et des agriculteurs</b>	2021 <span style="float: right;">2026</span>				
<p>Dans le cadre d'un groupement d'achat avec Morbihan Energie, OBC a mis en ligne un cadastre solaire permettant à chaque habitant de connaître le potentiel photovoltaïque de sa toiture et les gains économiques associés.</p> <p>Le cadastre est aujourd'hui disponible : <a href="https://www.siterre.fr/broceliande/">https://www.siterre.fr/broceliande/</a></p>					
<p>Assurer par tous les moyens la promotion de cet outil (notamment via la Maison de l'Habitat et de l'Energie) auprès :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des habitants</li> <li>• des entreprises, notamment celles bénéficiant de grandes toitures (supermarchés, entrepôts, etc.)</li> <li>• des agriculteurs</li> <li>• des administrations (écoles, collèges, lycées, Ehpad, hôpitaux, camps militaires...)</li> </ul>					
<p>Sensibiliser la population au potentiel de l'énergie solaire en toiture, notamment en promouvant les structures accompagnant les particuliers et les entreprises vers l'autonomie énergétique (par exemple : <a href="https://aezeo.com">https://aezeo.com</a>)</p>					
<p>Proposer une aide à l'installation de panneaux solaires pour les particuliers (500 € / dossier) tel qu'inscrit dans le programme local de l'Habitat</p>					
<p>Etudier la possibilité de constituer un groupement d'achats de panneaux solaires pour les particuliers</p>					
<p>Équiper les bâtiments publics de panneaux solaires</p>					
<p>Mettre en place des formations et des ateliers à destination des agriculteurs en partenariat avec la chambre d'agriculture afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer sur la législation en vigueur</li> <li>• Éclairer sur les modalités techniques et financières</li> <li>• Informer sur les aides mobilisables</li> </ul>					
<b>Développer des stations photovoltaïques au sol hors zone agricole</b>	2021 <span style="float: right;">2026</span>				
<p>Identifier les sites délaissés sur le territoire, et inexploitable en agriculture et les aires de stationnement propices à l'installation de station photovoltaïque.</p>					
<p>Pour les terrains dont la communauté de communes ou les communes sont propriétaires, étudier la possibilité d'investir dans le développement via la</p>					

SAS						
Répondre à des appels à projet via la SAS pour la création de stations photovoltaïques (exemple de l'appel à projet des écoles militaires de Saint Cyr Coëtquidan à Guer)						
<b>Participation à des projets de centrales photovoltaïques en autoconsommation collective</b>	2021					2026
En partenariat avec Morbihan Energies, accueillir et contribuer à la création de centrales photovoltaïques en autoconsommation collective (telle celle déjà en cours à Sérant)						
<b>Mise en place d'une veille</b>	2021					2026
Etudier les possibilités d'implantation d'agri voltairisme (parcours volaille)						

### Mise en œuvre

Pilote(s) dans la mise en œuvre : OBC, Maison de l'Habitat et de l'Energie et CRAB

Services mobilisés par la collectivité	Partenaires mobilisés	Dispositif(s) financier(s)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Pôle Développement économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>SDE 03</li> <li>Architectes des bâtiments de France</li> <li>APEPHA (Association des Producteurs d'Énergie Photovoltaïque)</li> <li>Chambre d'agriculture</li> <li>DDTM</li> <li>Morbihan Energie</li> <li>Communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement PLH</li> <li>SAS</li> </ul>

### Gains attendus de l'action

Développement de la production ENR (35 GWh produits à partir de PV)

Indicateurs	Cibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>de mise en œuvre (taux de mise en œuvre)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de développeurs solaires rencontrés</li> <li>• Nombre de développeurs solaires identifiés</li> <li>• Nombre de connexions sur le cadastre solaire</li> <li>• Nombre de panneaux installés sur le territoire</li> <li>• Nombre d'agriculteurs accompagnés durant l'installation de leurs panneaux solaires</li> <li>• Nombre de sites identifiés pour l'installation de panneaux solaires</li> <li>• Création d'une SAS (Oui/Non)</li> <li>• Nombre de projets financés</li> </ul> </li>   <li>• <b>de performance (mesure les effets)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Production annuelle d'électricité PV en GWh - installations de - de 36 kW</li> <li>• Puissance des installations (MW)</li> </ul> </li>   <li>• <b>environnementaux, spécifiques à l'EES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de création de points d'apports volontaires pour les panneaux PV en fin de vie sur le territoire</li> </ul> </li> </ul>	<p style="text-align: center;">Citoyens</p> <p style="text-align: center;">Installateurs PV locaux</p> <p style="text-align: center;">L'Oust à Brocéliande communauté</p> <p style="text-align: center;">Agriculteurs</p> <p style="text-align: center;">Les communes</p> <p style="text-align: center;">Propriétaires des terrains</p>

Freins	Facilitateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissement et transformation du paysage</li> <li>• Chronophage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadastre solaire</li> <li>• Maison de l'habitat et de l'énergie</li> <li>• Rendements sur le long terme</li> <li>• Possibilité d'auto consommation</li> <li>• Partenariat avec la chambre de l'agriculture</li> <li>• Implication des agriculteurs</li> <li>• Partenariat avec Morbihan énergie</li> </ul>

### Moyens consacrés par la collectivité

		2021	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains en homme/ETP	Chargé mission						
	Autre(s) service(s)						
Fonctionnement en euros							
Nature des dépenses							

### Retours d'expérience

Cadastre solaire de GMVA :

<https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/je-produis-mon-energie>

<https://carto.gmvagglo.bzh/portal/apps/webappviewer/index.html?id=2a16676b826541518ac62d16a036baa8>

Nous pouvons prendre comme exemple le cas d'une GAEC, située dans la commune d'Issé (44). Ces exploitants agricoles ont doté leurs bâtiments de 600 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques. Cela leur permet de produire chaque année 100 000 kWh. <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/isse-44520/isse-l-exploitation-agricole-de-la-touche-mise-sur-le-photovoltaïque-6998551>

L'ancien hôpital de Pontivy, voué à devenir le siège de l'intercommunalité, va intégrer prochainement dans son parking 226 places de panneaux photovoltaïques d'ici 2021. L'investissement est estimé à 1,3 millions d'euros. Les 2/3 sont financés par Pontivy communauté et le reste par la ville de Pontivy. Sur le long terme, l'objectif est d'atteindre l'autonomie énergétique du siège et du futur stade d'eaux vives. [https://actu.fr/bretagne/pontivy\\_56178/photos-site-lancien-hopital-pontivy-parking-226-places-integre-dans-paysage-2021\\_30438386.html](https://actu.fr/bretagne/pontivy_56178/photos-site-lancien-hopital-pontivy-parking-226-places-integre-dans-paysage-2021_30438386.html)



# AXE 5 : UN TERRITOIRE QUI ANTICIPE LES ENJEUX LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET OPTIMISE SES PRATIQUES AGRICOLES

## 6. Axe 5 : Un territoire qui anticipe les enjeux liés au changement climatique et optimise ses pratiques agricoles

Le diagnostic du PCAET a permis de dégager un enjeu fort en termes de vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique, particulièrement pour les thématiques liées à l'agriculture et à l'eau. Cet enjeu se positionne tant du point de vue de l'atténuation que de celui de l'adaptation.

Pour l'enjeu particulier d'une agriculture plus durable, le territoire souhaite agir tant sur l'adaptation des modes agricoles aux effets à venir du changement climatique, que sur la mise en place sur le territoire de pratiques moins émettrices de polluants et des gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques et favorisant le stockage du carbone dans les sols. Ces deux démarches apparaissent complémentaires et permettent d'envisager cette problématique de manière globale.

*Action 5.1 Anticiper les enjeux associés au changement climatique sur le territoire*

*Action 5.2 Adapter les pratiques agricoles et limiter les risques des polluants atmosphériques*

## 6.1. Action 5.1 - Anticiper les enjeux associés au changement climatique sur le territoire

### Contexte et enjeux

Le diagnostic établi pour l'Oust à Brocéliande Communauté amène à prévoir, pour les prochaines années, de nombreuses conséquences du changement climatique sur le territoire. Les études ont été basées sur celle du GIEC (Le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat). Les résultats montrent :

- Une augmentation des températures pour la Bretagne (de +2°C à 5°C en 2100 selon le scénario ; les étés 1976 et 2003 pourraient devenir communs à partir de l'horizon 2050).
- Une nouvelle répartition du régime de précipitation et de sécheresse (une augmentation de la température conduira à un dérèglement du cycle de l'eau et ainsi une augmentation du risque de sécheresse estivale).
- Des épisodes météorologiques exceptionnels plus fréquents (tempêtes, vents et orages violents).

Ainsi, les enjeux majeurs pour le territoire sont :

1. La ressource en eau (sécheresse et risques d'incendies) :
  - Le diagnostic amène à prévoir, pour les prochaines années, une diminution progressive de la ressource en eau dont la qualité est un enjeu essentiel. Elle pourrait devenir un enjeu de tensions entre agriculteurs et collectivités. L'économie locale est particulièrement sensible à la ressource en eau.
2. Les inondations :
  - de l'Oust à Brocéliande communauté est un territoire déjà soumis au risque d'inondations.
  - Les inondations dues aux événements exceptionnels (orages violents et tempêtes) se multiplieront avec le changement climatique. D'importants dégâts socio-économiques pourraient affaiblir le territoire et ses activités.
3. Le risque d'incendies :
  - Le risque d'incendies de forêts augmentera avec les hausses de température et l'allongement des phénomènes de sécheresse, les habitations à proximité des massifs forestiers seront de plus en plus vulnérables. Actuellement, le Morbihan est le 9ème département français en termes de nombre de départs de feux et le 21ème en termes de surface parcourue par le feu. Dans ces deux paramètres, c'est le premier département de la moitié nord de la France.

Solution naturelle majeure au changement climatique sur le territoire : la préservation du stockage carbone

- Les sols agricoles ont une capacité à stocker le carbone présent dans l'atmosphère (grâce à la photosynthèse). Alors que les sols artificialisés perdent cette capacité. La priorité est de contenir cette artificialisation sachant que la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) vise une "zéro artificialisation nette" en 2050.
- L'Oust à Brocéliande est un territoire qui doit la majeure partie de son stock carbone à la présence de forêts et de cultures. En effet, les forêts présentent un fort facteur de séquestration et les cultures représentent 64% de la ventilation surfacique du territoire. Le territoire a un facteur moyen de séquestration de 192 tCO<sub>2</sub>e/ha sur son territoire.

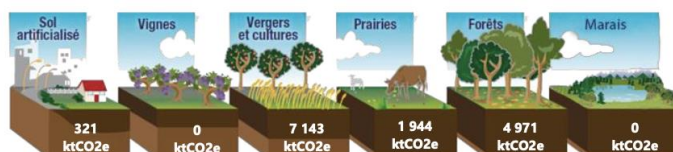


Figure 101 : Présentation graphique de la répartition du stock carbone du territoire

## Objectif

Pour cette fiche, il s'agira de :

- anticiper les tensions à venir sur la ressource en eau (optimiser son utilisation dans tous les usages, avec la perspective de réduire la dépendance à l'eau).
- prévenir et anticiper les risques d'inondations
- maintenir, voir augmenter le stock carbone sur le territoire pour atteindre la neutralité carbone.

Descriptif de l'action	Calendrier					
<p><b>Sensibiliser les particuliers aux économies d'eau</b></p>	2021 <span style="float: right;">2026</span>					
<p>Mettre en place une campagne de communication à destination des particuliers sur leur facture d'eau : comparer ses consommations à celles de ménages similaires, informer sur les fuites et comment les détecter, informer sur la consommation des appareils ménagers (lave-vaisselle, lave-linge), informer sur la gestion de l'eau au jardin</p>	■	■				
<p>Faire connaître les financements des systèmes de récupération d'eau de pluie (ANAH, crédit d'impôt...)</p>	■	■	■			
<p>En partenariat avec le monde associatif local, mettre en place une aide à l'installation d'un système de récupération d'eau de pluie. Étudier l'opportunité d'apporter une prime à l'achat de récupérateurs d'eau.</p>		■	■	■		
<p><b>Accompagner les entreprises et les agriculteurs en matière de gestion de la ressources en eau</b></p>	2021 <span style="float: right;">2026</span>					
<p>Créer un réseau local d'échange entre les professionnels pour partager les bonnes pratiques en matière d'économie et de gestion de l'eau</p>	■	■				
<p>Suite aux enseignements du programme ECOD'O, mis en oeuvre par la CCI, identifier sur le territoire les potentiels de réutilisation des Eaux Usées, principalement pour l'irrigation des terres agricoles</p>			■	■		
<p><b>Accompagner les particuliers dans la prévention au risque inondation</b></p>	2021 <span style="float: right;">2026</span>					
<p>Proposer à nouveau pour les particuliers la réalisation de diagnostics inondation</p>	■	■				

En complément de l'aide de l'Etat pour la réalisation des travaux sur les bâtiments prescrits dans le cadre des plans de prévention des risques d'inondation (PPRI) à destination des particuliers et des structures de moins de 20 salariés, proposer, dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'Habitat, une aide complémentaire.						
<b>Elaborer le Plan Intercommunal de Sauvegarde</b>	2021					2026
Réaliser l'état des lieux des PCS (Plans Communaux de Sauvegarde)						
Elaborer le PICS dont les objectifs sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>définir une organisation intercommunale de gestion de crise</li> <li>identifier les moyens de l'EPCI mobilisables en période de crise et organiser leur mise à disposition</li> <li>faciliter la mutualisation des moyens communaux pour une entraide en période de crise</li> </ul>						
<b>S'impliquer dans la stratégie territoriale de prévention</b>	2021					2026
Contribuer à la révision du Plan de Prévention des Risques Inondation de l'Oust pour une meilleure prise en compte du risque dans l'aménagement. Le thème de la réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes devra être intégré aux démarches de concertation.						
La compétence Prévention des Inondations a été déléguée par OBC à l'EPTB Vilaine. Cependant, la collectivité souhaite échanger avec l'EPTB afin de définir une ligne directrice commune pour le territoire, et décliner ces orientations dans les documents d'urbanisme						
<b>Préserver voire augmenter le stock de carbone sur le territoire</b>	2021					2026
En partenariat avec la chambre d'agriculture et les professionnels, renforcer le potentiel de stockage des surfaces naturelles par une évolution des pratiques agricoles : <ul style="list-style-type: none"> <li>allongement des rotations,</li> <li>mélanges de cultures,</li> <li>cultures associées,</li> <li>entretien et plantations bocagères etc.</li> <li>gestion des prairies et place de l'herbe</li> </ul>						
La mise en place d'un programme d'entretien, différencié des						



espaces naturels communautaires, favorisera la biodiversité et contribuera à l'augmentation du stockage carbone.						
Lutter contre l'artificialisation des sols, notamment par une action volontariste traduite dans les documents d'urbanisme						

## Mise en œuvre

Pilote(s) dans la mise en œuvre : OBC en partenariat avec ses acteurs institutionnels

Services mobilisés par la collectivité	Partenaires mobilisés	Dispositif(s) financier(s)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Pôle Développement économique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• CCI</li><li>• Chambre d'agriculture du Morbihan</li><li>• L'EPTB Vilaine</li><li>• Les communes de l'OBC</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>•</li></ul>

## Gains attendus de l'action

- Réduction du nombre de catastrophes naturelles en lien avec les inondations
- Maintenir le stockage carbone du territoire au même niveau

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>de mise en œuvre (taux de mise en œuvre)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes ayant participé aux ateliers de sensibilisation</li> <li>• Nombre de récupérateurs d'eau de pluie achetés grâce à l'accompagnement de la cc</li> <li>• Nombre d'entreprises participants au groupe d'échange</li> <li>• Travail sur le potentiel de REUT (OUI / NON)</li> <li>• Travail sur le potentiel de mise en oeuvre de retenues d'eau (OUI/NON)</li> <li>• Mise en place d'une subvention à destination des particuliers (Oui/Non)</li> <li>• Réalisation de l'état des lieux des PCS (Oui / Non)</li> <li>• Réalisation d'un PICS (Oui/Non)</li> <li>• Création d'outils pour préserver le patrimoine naturel (oui/non)</li> <li>• Diffusion d'informations sur le patrimoine naturel du territoire (oui/non)</li> <li>• Nombre d'ateliers sur le stockage carbone organisé par la Chambre d'Agriculture.</li> <li>• Modification des documents d'urbanisme en faveur du stockage carbone (Oui/Non)</li> </ul> </li> <li>• <b>de performance (mesure les effets)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi de la consommation annuelle d'eau potable</li> <li>• Suivi de la quantité d'eau traitée rejetée dans le milieu naturel</li> <li>• Nombre de particuliers accompagnés dans leurs travaux de rénovation - prévention des inondations</li> </ul> </li> <li>• <b>environnementaux, spécifiques à l'EES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'indicateur spécifique</li> </ul> </li> </ul>

Cibles
<p>Citoyens</p> <p>Entreprises</p> <p>La filière agricole</p>

Freins	Facilitateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>Budget de mise en œuvre de techniques innovantes</li> <li>Changement de pratiques</li> <li>Pression foncière (augmentation de la population)</li> <li>Desserrement des ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acceptation des projets</li> <li>Compétence des inondations transférée à l'OBC</li> <li>12 104 hectares de forêt sur le territoire de l'OBC</li> <li>Partenariat avec la chambre d'agriculture</li> <li>Connaissance du programme Breizh Bocage</li> </ul>

Dispositif(s) financier(s)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement de l'Etat dans le cadre du PPRI</li> <li>Fonds propres EPTB Vilaine</li> <li>Moyens financiers extérieurs à mobiliser ou solliciter</li> </ul>

Moyens consacrés par la collectivité		2021	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains en homme/ETP	Chargé mission						
	Autre(s) service(s)						
Fonctionnement en euros							
Nature des dépenses							

## Retours d'expérience

La commune de Morlaix a connu de nombreuses inondations. En 2019, les dégâts étaient estimés à 2 millions d'euros. Pour trouver des solutions adaptées, Morlaix communauté a lancé en 2019 une étude pour mobiliser les souterrains, afin d'en comprendre le fonctionnement. On connaît le fonctionnement scientifique des galeries et chaque point qui freine l'écoulement de l'eau. Les premiers résultats montrent par exemple "l'ampleur du problème du double coude, sous la place De-Gaulle".

Le programme Breizh Bocage est un programme qui soutient l'amélioration du maillage bocager. Il est à destination des agriculteurs qui se situent dans les zones dites prioritaires. On est ici sur "la reconquête de l'eau". L'Oust à Brocéliande communauté s'est engagé en 2018 dans ce programme. Cela a permis d'implanter 220 kilomètres de haies et les 167 ha de bosquets.



VILLE DE MORLAIX



## 6.2. Action 5.2 - Adapter les pratiques agricoles et limiter les risques des polluants atmosphériques

### Contexte et enjeux

L'agriculture et la sylviculture sont deux secteurs extrêmement vulnérables aux effets à venir du changement climatique (perturbations des précipitations et manque d'eau, arrivée de parasites liée à la hausse moyenne des températures, inadaptation des espèces existantes aux conditions à venir, feux de forêts, etc.)

Aussi, l'agriculture est depuis des années engagée dans la voie de l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (équilibre de la fertilisation, les couverts végétaux l'hiver, les bandes enherbées en bords de cours d'eau, les économies d'énergie pour les bâtiments et les machines agricoles). Il reste des marges de progrès sur certains points et des actions peuvent être engagées (haies bocagères, méthanisation, systèmes de gestion des effluents, stockage carbone, etc.).

En effet, le secteur agricole est ressorti comme le premier émetteur de gaz à effet de serre (321 de kilotonnes de CO<sub>2</sub>e) soit 43% des émissions totales du territoire. Elles proviennent majoritairement des élevages avec l'émission de méthane (un gaz à effet de serre dont le pouvoir de réchauffement climatique est de l'ordre de 30 fois supérieur au CO<sub>2</sub>) et l'émission de protoxyde d'azote (de l'ordre de 265 fois plus puissant que le CO<sub>2</sub>) liée à la réaction des déjections animales avec le sols. Les élevages de vaches sont les plus forts émetteurs sur le territoire. La collectivité souhaite donc réduire son impact, en maintenant une activité performante et nourricière.

Enfin, dans le cadre du PCAET, certains polluants atmosphériques sont à quantifier. L'ammoniac (NH<sub>3</sub>) a été identifié comme l'un des polluants majeurs du territoire. D'après le diagnostic, la quantité mesurée en 2014 était de 2 075 tonnes.

#### Rappel sur l'ammoniac :

L'ammoniac est principalement émis par le secteur de l'agriculture (rejets organiques de l'élevage, utilisation d'engrais azotés...). La formation d'ammoniac se réalise aussi lors de la transformation des engrais azotés présents dans les sols par les bactéries. Les effets sur l'environnement et la santé :

- L'ammoniac est un gaz incolore et odorant, très irritant pour le système respiratoire, la peau, et les yeux. Son contact direct peut provoquer des brûlures graves. A forte concentration, ce gaz peut entraîner des oedèmes pulmonaires. L'ammoniac est un gaz mortel à très forte dose.
- La présence d'ammoniac dans l'eau affecte la vie aquatique. Pour les eaux douces courantes et côtières, sa toxicité aigüe est plus marquée en été car la hausse des températures entraîne l'augmentation de la photosynthèse, un déséquilibre du milieu peut provoquer des croissances excessives de plantes, algues et des eaux colorées.

### Objectif

Dans cette fiche, il s'agira de :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique des structures agricoles.
- Accompagner les agriculteurs dans l'évolution des pratiques agricoles durables et innovantes.
- Evaluer la qualité de l'air en participant au programme Life.

- favoriser la plantation de haies bocagères
- réduire les émissions de polluants atmosphériques par de nouvelles pratiques agricoles

Objectifs de réduction des gaz à effet de serre (selon le diagnostic environnemental):

- Secteur agricole : -14% en 2050 par rapport à 2014, soit une réduction de 269 kilotonnes de CO2e.

Descriptif de l'action	Calendrier					
<p align="center"><b>Accompagner les agriculteurs dans l'évolution des pratiques en lien avec l'enjeu climatique</b></p>	2021					2026
<p>La communauté de communes s'est associée à la chambre d'agriculture pour accompagner les exploitations volontaires dans la mise en œuvre d'actions suite à une large concertation sur les enjeux du plan climat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des gaz à effet de serre pour l'agriculture</li> <li>• Mieux appréhender la fertilisation des sols (dates d'épandage, optimisation des déjections pour baisser l'usage de minéral) par l'utilisation des outils numériques</li> <li>• Favoriser l'autonomie protéique</li> <li>• Développement des surfaces en herbe</li> <li>• Préservation du bocage</li> <li>• Stockage du carbone (allongement des rotations, mélanges de cultures, cultures associées, entretien et plantations bocagères etc.)</li> </ul>						
Partager les retours d'expérience sur l'ensemble du territoire						
Suite aux enseignements, mettre en place des outils et des accompagnements pour promouvoir et soutenir les actions les plus efficaces.						
<p>Communiquer sur le label "Bas carbone" du ministère de l'écologie</p> <p>L'Oust à Brocéliande communauté souhaite informer et promouvoir le label auprès des entreprises qui désirent compenser leurs émissions de CO2.</p>						
Accompagner les initiatives individuelles ou collectives de transition vers l'agriculture biologique et bénéficier du partenariat avec la Chambre d'Agriculture pour diffuser les aides et soutiens possibles en faveur de l'agriculture biologique.						
<p align="center"><b>Favoriser la plantation de haies bocagères</b></p>						
Dans la continuité du programme Breizh Bocage, et avec l'aide d'appels à projets type « plantons en France », accompagner les agriculteurs à la plantation de haies						

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer autour des aides mises en place</li> <li>• Échanger sur l'utilité des haies</li> <li>• Suivre les projets d'implantation de haies</li> <li>• Recueillir le témoignage des agriculteurs disposant de haies sur leurs exploitations</li> <li>• Soutien au développement de l'agroforesterie</li> <li>• Mise en place d'un plan de gestion durable des haies chez les exploitants</li> </ul> <p>Promouvoir le label « Haies » pour la gestion des haies (cf fiche 4.4)</p>						
<p><b>Mesurer et prévenir les polluants extérieurs</b></p>	2021					2026
<p><i>Air Breizh est une association loi de type 1901 à but non lucratif. Elle est l'organisme agréé par le ministère chargé de l'Environnement pour la surveillance de la qualité de l'air en Bretagne. 15 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale sont déjà membres</i></p> <p>Adhérer à l'association Air Breizh afin d'identifier des pistes d'actions pour sensibiliser les habitants aux enjeux de la qualité de l'aire et informer sur les bonnes pratiques.</p>						
<p>Soutenir la candidature de l'association Air Breizh au programme européen Life pour étudier et agir contre la pollution à l'ammoniac, très présente en Bretagne. En partenariat avec la chambre d'agriculture, plusieurs exploitants volontaires modifieront leurs pratiques pour mesurer leurs impacts sur la concentration d'ammoniac dans l'air.</p> <p>OBC a proposé d'être un territoire pilote dans le cadre de ce projet.</p>	en cours					



## Mise en œuvre

Pilote(s) dans la mise en œuvre : OBC / CRAB

Services mobilisés par la collectivité	Partenaires mobilisés	Dispositif(s) financier(s)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement économique</li> <li>• Environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chambre d'agriculture de Bretagne</li> <li>• Association Résagri Oust à Brocéliande</li> <li>• Agriculteurs</li> <li>• GAB 56</li> <li>• Radio locales</li> <li>• POLEN</li> <li>• Airbreizh</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention Ademe (appel à projet ACTE)</li> </ul>

## Indicateurs

### de mise en œuvre (taux de mise en œuvre)

- Nombre d'ateliers réalisés par la chambre d'agriculture
- Nombre de diagnostics énergétiques réalisés
- Nombre de diagnostics GES réalisés
- Adhésion à l'association Air Breizh et au programme Life (via Air Breizh) (Oui/Non)
- Réponse à l'appel à projet *Plantons en France* (Oui/Non)

### de performance (mesure les effets)

- Nb d'exploitations impliquées dans l'échange parcellaire/km annuels évités
- Nb d'exploitations accompagnées mettant en œuvre des actions
- Gains énergétiques et GES associés
- Mètres de haies plantées
- Mesures de la qualité de l'air (évolution dans le temps)

### environnementaux, spécifiques à l'EES

- Pas d'indicateur spécifique

## Cibles

Agriculteur

Freins	Facilitateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement des pratiques</li> <li>• Investissement</li> <li>• Appel à candidature (Air Breizh risque de ne pas être retenu).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariat avec la chambre d'agriculture</li> <li>• Des agriculteurs sur OBC habitués à travailler en groupe</li> <li>• Mobilisation des agriculteurs sur la question environnementale</li> </ul>

Moyens consacrés par la collectivité		2021	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains en homme/ETP	Chargé mission						
	Autre(s) service(s)						
Fonctionnement en euros							
Nature des dépenses							

Retours d'expérience
<p>Le CNIEL (centre national interprofessionnel de l'économie laitière) a mis en place le programme "Ferme laitière bas carbone". L'objectif est de réduire de 20% les émissions de l'élevage laitier d'ici à 2025.</p> <p>Sa démarche c'est</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser dans chaque élevage un diagnostic environnemental technico-économique</li> <li>• Identifier les leviers d'action potentiels permettant d'améliorer son empreinte carbone et ses performances techniques et économiques</li> <li>• Construire avec l'éleveur un plan d'action adapté à chaque exploitation et à son contexte économique et social</li> <li>• Communiquer positivement sur l'élevage et la filière laitière française.</li> </ul> <p>(source : <a href="https://www.ferme-laitiere-bas-carbone.fr/decouvrir-le-projet">https://www.ferme-laitiere-bas-carbone.fr/decouvrir-le-projet</a>)</p> <p>Pour le cas de la Bretagne, 81 unités de méthanisation sur les 646 installées sur le territoire français. Les agriculteurs sont encouragés à se rassembler pour lever des fonds et assurer une production d'énergie. L'objectif sur le long terme est d'atteindre 100% des fermes laitières bas carbone sur le long terme.</p>



## 7. Axe 6 : Des collectivités exemplaires

Selon l'ADEME "15 % des émissions de GES sont directement issues des décisions prises par les collectivités territoriales, concernant leur patrimoine (bâtiment, éclairage public, flotte de véhicules) et leurs compétences (transports, déchets, distribution d'énergie et de chaleur...)". Ce chiffre s'élève à "50 % si l'on intègre les effets indirects de leurs orientations en matière d'habitat, d'aménagement, d'urbanisme et d'organisation des transports". Le rôle des collectivités dans leurs décisions est donc déterminant pour le devenir de leur territoire.

Au-delà de ces données, la Communauté de Communes de l'Oust à Brocéliande est convaincue de son rôle à jouer en matière de Transition. C'est pour cette raison qu'un des 6 axes du plan d'actions est entièrement tourné vers une recherche d'exemplarité. Les élus du territoire ont également fait ici le choix de faire porter les actions qui en découlent de la manière la plus transversale possible entre les Communes et la Communauté de Communes.

La collectivité est consciente qu'il s'agit du premier document stratégique et opérationnel en matière de Transition énergétique et écologique qu'elle ait à porter. Pour cette raison, elle souhaite se structurer en interne et conduire son propre changement afin de se saisir pleinement de cet enjeu et pérenniser les démarches entreprises.

Les collectivités souhaitent ainsi s'appliquer à elles-mêmes ce qu'elles prônent pour leurs territoires et mobiliser les leviers qui leurs sont propres :

- Il est ainsi possible pour la Communauté de Communes de pérenniser ses financements en matière d'actions de Transition énergétique et écologique, tout en faisant évoluer ses pratiques vers une démarche plus durable.
- Les collectivités du territoire sont également compétentes pour agir directement sur leur patrimoine bâti afin de s'engager vers de meilleure performance énergétique afin de faire baisser les consommations du territoire. Elles souhaitent ainsi se donner de meilleures compétences en interne pour cela.
- La collectivité souhaite également mobiliser l'ensemble de ces agents afin de conduire le changement à leur côté. Une mobilisation interne sera un facteur de réussite de la Transition à mener sur le territoire. L'enjeu des mobilités développé dans l'axe 2 s'applique également aux agents publics. Pour cette raison, des solutions internes sont recherchées pour y répondre.

Enfin, une Transition doit être accompagnée et expliquée, c'est l'un des facteurs de sa réussite. Pour cette raison, OBC entend déployer des moyens susceptibles de toucher tous les acteurs de son territoire. En effet, bien que compétente dans de nombreux domaines, la collectivité ne peut porter à elle seule pour son territoire tous les enjeux liés au climat, à l'air et à l'énergie. En revanche, en tant que coordinatrice local de la Transition énergétique, elle dispose de différents leviers afin de partager son projet pour le territoire et impulser une dynamique territoriale. Elle souhaite, au travers de ce premier plan climat, instaurer une démarche de réflexion et d'implication globale, impliquant l'ensemble des acteurs territoriaux, au sujet des enjeux Air Energie et Climat.

*Action 6.1 Être exemplaire sur son patrimoine*

*Action 6.2 Être exemplaire sur ses activités*

*Action 6.3 Concerter et communiquer sur les enjeux du PCAET*

*Action 6.4 Intégrer le PCAET dans l'aménagement du territoire*

## 7.1. Action 6.1 - Être exemplaire sur son patrimoine

### Contexte et enjeux

Les élus de l'Oust à Brocéliande Communauté sont désireux de porter une politique environnementale ambitieuse sur leur territoire. Ils ont la volonté de diffuser les enjeux du plan climat air énergie territorial auprès de la population. De l'Oust à Brocéliande Communauté se doit donc de montrer l'exemple.

### Objectif

Dans cette fiche, il s'agira de :

- Réduire la consommation énergétique du bâti De Oust à Brocéliande Communauté ainsi que celui de ses communes, via l'investissement dans des énergies renouvelables.
- Réduire la consommation de l'éclairage public de 50% à l'horizon 2026.
- Permettre, grâce aux marchés publics d'OBC, la montée en compétence des professionnels du bâtiment sur les thématiques de développement durable.

Descriptif de l'action	Calendrier					
<b>Intégrer l'économie circulaire les projet de construction</b>	2021		2026			
Définition des modalités d'intégration de l'économie circulaire dans les projets de construction d'OBC Constituer une interne une équipe de travail permettant d'intégrer les enjeux environnementaux, l'éco conception, etc. Se servir des retours d'expérience des opérations réalisées pour les chantiers futurs de la collectivité						
Etudier les scénarios de production de chaleur renouvelable et d'autoconsommation électrique sur toutes les constructions neuves et les projets de réhabilitation des bâtiments communautaires Élargir cette pratique aux communes volontaire						
Etudier les ressources locales en matériaux biosourcés (chanvres, laine de moutons, etc.)						
Etudier la possibilité d'intégrer des clauses dans les marchés publics imposant l'utilisation de matériaux biosourcés locaux						
Intégrer dans les documents d'urbanisme la volonté de privilégier les matériaux biosourcés lors des projets de rénovation						
<b>Mettre en place une politique de rénovations du patrimoine communautaire et communal</b>	2021		2026			

Mettre en place un suivi régulier des consommations énergétiques des bâtiments communaux et communautaires						
Réaliser un diagnostic énergétique de l'ensemble du patrimoine bâti communautaire, le cas échéant dans le cadre de la mise en place d'un conseil en énergie partagé, tel que prévu dans le programme local de l'habitat						
Réaliser un programme pluriannuel d'investissement						
<b>Développer les énergies renouvelables sur le patrimoine bâti de la collectivité et des communes membres</b>	2021					2026
A partir du cadastre solaire, identifier les toitures des bâtiments communautaires et communaux présentant un potentiel important						
Mobiliser Morbihan Énergie pour mener une étude sur les bâtiments qui peuvent recevoir des potentiels Planifier les investissements associés au développement des panneaux solaires Associer l'épargne citoyenne pour raccorder l'énergie des établissements publics et privés						
Dans le cadre de constructions neuves , étudier systématiquement une variante renouvelable pour la production de chaleur						
Dans le cadre des opérations de rénovation, étudier la possibilité substituer les systèmes de production de chauffage existants par une production renouvelable. Imposer cela dans le cadre de rénovation de bâtiments contenant une chaudière fioul						
<b>Travailler sur l'amélioration de la performance de l'éclairage public</b>	2021					2026
Réduire voire supprimer les temps d'éclairage public selon des critères de sécurité des usagers.						
<b>Étudier les options de gestion des espaces verts durables</b>	2021					2026
La mise en place d'un programme d'entretien différencié des espaces naturels communautaires favorisera la biodiversité et contribuera à l'augmentation du stockage carbone (cf. action 5.1)						

## Mise en œuvre

Pilote(s) dans la mise en œuvre : OBC

Services mobilisés par la collectivité	Partenaires mobilisés	Dispositif(s) financier(s)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Service techniques</li><li>• Service développement économique</li><li>• Service marchés publics</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Communes</li><li>• Morbihan Energie</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Budget TER</li><li>• ADEME</li><li>• AMI FNCCR (SEQUOIA, CHARME, EUCALYPTUS) : <a href="https://www.programme-cee-actee.fr/retrait-de-dossier/devenez-laureat-de-lami-sequoia/">https://www.programme-cee-actee.fr/retrait-de-dossier/devenez-laureat-de-lami-sequoia/</a></li></ul>

## Indicateurs

- **de mise en œuvre (taux de mise en œuvre)**
  - Nombre de chantiers intégrant les enjeux de l'économie circulaire
  - Nombre de bâtiments audités
  - Nombre de bâtiment pour lesquels une variante chaleur renouvelable a été étudiée (neuf et en rénovation)
  - Nombre de toitures avec potentiel identifiées
- **de performance (mesure les effets)**
  - Nombre d'équipements remplacés
  - Quantité de déchets de chantier produits par mode de valorisation
  - Consommation et production énergétique des bâtiments de la collectivité
  - Consommation annuelle d'énergie, par source, du patrimoine de l'intercommunalité et des communes
  - Nombre de bâtiments rénovés et performances atteintes
  - Quantité de matériaux biosourcés mis en œuvre
  - Consommation de bois ou autre combustible de chauffage renouvelables par la communauté de communes ou les communes
  - Production électrique de la communauté de communes et des communes
- **environnementaux, spécifiques à l'EES**
  - Pas d'indicateur spécifique

## Cibles

Habitants  
Collectivité  
Communes  
Professionnels du bâtiment  
Entreprises locales  
Agriculteurs  
Agents techniques

Freins	Facilitateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coût à l'investissement</li> <li>• Besoin de compétences pluridisciplinaires</li> <li>• Transformation du paysage</li> <li>• Coût (investissement) et acceptation de l'absence d'éclairage la nuit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favorable pour l'image de la collectivité</li> <li>• Économie locale valorisée</li> <li>• Mobilisation des ressources du territoire</li> <li>• Montée en compétences des techniciens</li> <li>• Gains financiers et énergétiques</li> <li>• Aide spécifique pour l'utilisation des matériaux biosourcés</li> <li>• Baisse de la pollution lumineuse et gain de consommation</li> </ul>

Moyens consacrés par la collectivité		2021	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains en homme/ETP	Chargé mission						
	Autre(s) service(s)						
Fonctionnement en euros							
Nature des dépenses							



## Retour d'expérience

Sur le territoire de la communauté de communes de Brocéliande, un chantier intercommunale a été mis en place pour construire une maison multi-services. Les élus ont voulu que ce bâtiment soit un lieu de rencontre intergénérationnel. La Canopée se veut être exemplaire en termes d'éco construction. Il est lauréat des Trophées bretons du développement durable dans la catégorie "Santé environnement".

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/maison-multi-services-laureate-trophees-bretons-du-developpement-durable-categorie-sante-environnement-1874904.html>

Dans le cadre du dispositif "Petites villes de demain", la commune de Tréguier s'est engagée à rénover certains bâtiments publics. Nous prendrons ici le cas de la commune de Tréguier. La commune a comme projet de rénover l'ancien couvent des sœurs du Christ. À terme, cela permettra d'accueillir l'école de musique communautaire, une médiathèque, des logements locatifs sociaux, des logements privés et en accession à la propriété.

La stratégie énergétique de la ville de Châteaubriant (44) : La collectivité a développé une politique ambitieuse en matière d'énergies renouvelables. Des études ont permis de montrer l'intérêt d'optimiser le réseau de chaleur. Des actions ont été menées pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et installations publiques.

- Installations d'Écoboards dans les écoles primaires
- Remplacement des luminaires

Mise en place de sondes de température pour évaluer les bâtiments communaux



## 7.2. Action 6.2 - Être exemplaire sur ses activités

### Contexte et enjeux

En tant qu'animateur du PCAET, de l'Oust à Brocéliande communauté veut entamer une démarche exemplaire en faveur du développement durable. C'est pourquoi elle veut montrer l'exemple à travers les différentes actions qu'elle mène sur le territoire.

L'État avait pour objectif, pour l'année 2020, d'avoir 30 % de clauses environnementales dans les marchés publics. Les collectivités se doivent de suivre cette aspiration. C'est pourquoi les élus de l'Oust à Brocéliande communauté sont désireux de porter une politique environnementale ambitieuse sur leur territoire. Ils ont la volonté de diffuser les enjeux du PCAET auprès de la population.

### Objectif

Dans cette fiche, il s'agira de :

- Garantir l'exemplarité de l'Oust à Brocéliande dans la mise en place du PCAET :
  - Développer la mobilité durable
  - Réduire le nombre de déplacements domicile-travail et professionnels réalisés en voiture thermique (voiture zoé, télétravail, visio-conférence).
  - Ajouter des clauses environnementales dans le marché public.
  - Former ses techniciens et élus aux éco-gestes.

Être exemplaire sur les habitudes de mobilité des agents	2021 <span style="float: right;">2026</span>					
<p>Le Plan de mobilité (PDM) est un ensemble de mesures qui vise à optimiser et augmenter l'efficacité des déplacements des salariés d'une entreprise, pour diminuer les émissions polluantes et réduire le trafic routier (Ademe)</p> <p>Elaborer et mettre en œuvre un Plan de mobilité pour OBC en concertation avec les agents</p> <p>Diffuser les retours d'expérience de plan de mobilité aux autres administrations du territoire</p>						
Créer en interne un agenda covoiturage pour faciliter la mise en relation						
Mettre en place des clauses environnementales dans les marchés publics	2021 <span style="float: right;">2026</span>					
Former les agents à la commande publique durable						
Lister les marchés publics pour lesquels il s'avère cohérent d'intégrer des						

clauses environnementales						
Mettre en œuvre des critères de jugement des offres relatives à la performance environnementale						
Travailler avec les producteurs locaux pour identifier les offres répondant aux attentes environnementales de la collectivité						
<b>Mobiliser et former les élus et les services sur les thématiques Climat Air Energie</b>	2021					2026
Programmer et animer des temps d'échanges avec les élus pour connaître l'avancement des projets et répondre aux questions (une réunion trimestrielle).						
Planifier et animer chaque année une réunion climat avec les élu(e)s des communes de l'Oust à Brocéliande communauté						
<b>Collaborer avec les territoires voisins</b>	2021					2026
Consulter les territoires voisins pour connaître leurs retours d'expériences et bénéficier du dynamisme de groupement, encouragé par les PCAET	En cours					
Contribuer aux travaux en lien avec la stratégie régionale (type SRADDET)						

### Mise en œuvre

Pilote(s) dans la mise en œuvre : OBC / Pôle développement économique

Services mobilisés par la collectivité	Partenaires mobilisés	Dispositif(s) financier(s)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service Mobilité</li> <li>• Service développement économique</li> <li>• Service finances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communes</li> <li>• Fournisseurs locaux</li> <li>• Intercollectivités voisines (Arc-Sud, Questembert, Ploërmel)</li> </ul>	

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>de mise en œuvre (taux de mise en œuvre) <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place du plan de mobilité (Oui / Non)</li> <li>Nombre de marchés comprenant des clauses de prise en compte des aspects environnementaux par rapport au nombre de marchés notifiés</li> <li>Organisation de la réunion annuelle pour animer le PCAET dans chaque commune</li> </ul> </li> <li><b>environnementaux, spécifiques à l'EES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pas d'indicateur spécifique</li> </ul> </li> </ul>

Cibles
<p>OBC</p> <p>Communes</p> <p>Acteurs de la mobilité</p> <p>Elus</p> <p>Agents techniques</p>

Freins	Facilitateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>Changement d'habitudes</li> <li>Coût financier</li> <li>Législation liée à la commande publique</li> <li>Les matériaux locaux et biosourcés qui peuvent entraîner des coûts supplémentaires immédiats pour l'habitant</li> <li>Temporalité, difficile de mobiliser tout le monde en même temps.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gain de consommation</li> <li>Outils numériques et plateformes de collaboration</li> <li>Valorisation de la production locale</li> <li>Permet de structurer le PCAET et atteindre ses objectifs</li> <li>Sensibilité vis-à-vis de la question du réchauffement climatique</li> </ul>

Moyens consacrés par la collectivité				2021	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains en homme/ETP	Chargé mission			0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
	Autre(s) service(s)								
Fonctionnement en euros									
Nature des dépenses									

## Retours d'expérience

Dans le cadre de la labellisation Territoire à énergie positive, la commune de Sucé-sur-Erdre a fait l'acquisition d'une voiture électrique. Ce moyen de transport, respectueux de l'environnement, permet aux techniciens de se déplacer en respectant leurs engagements.

Le centre de développement des éco-entreprises (CD2E) est une association de conseil et d'accompagnement des éco-entreprises, située dans le nord de la France. Pour aider l'État et les collectivités à intégrer des clauses environnementales dans leurs marchés publics, la structure a mis en place une plateforme numérique où l'on peut retrouver des clauses environnementales déjà écrites. Ce dispositif est gratuit. On comptabilise 80 clauses prêtes à l'emploi, commentées et vérifiées juridiquement parlant. Cet outil est voué à évoluer pour s'adapter à tous les territoires.

Dans le cadre de la loi EGALIM, 5 collectivités ont souhaité se rassembler pour construire ensemble un plan alimentaire territorial (Centre Morbihan communauté, De l'Oust à Brocéliande communauté, Loudeac communauté Bretagne centre; Ploërmel communauté; Pontivy communauté). La volonté des élus est de construire un projet de territoire. On souhaite mettre en avant une question sociale et intégrer la notion de "Bien manger en Bretagne centre". C'est une collaboration d'avant-garde puisqu'on va au-delà des limites administratives traditionnelles.

<https://www.lesinfosdupaysgallo.com/2020/09/11/ploermel-ils-veulent-construire-un-projet-alimentaire-pour-le-centre-bretagne/>

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/suce-sur-erdre-44240/un-premier-vehicule-electrique-pour-les-agents-4507668?page=3>



sucé-SUR-ERDRE



## 7.3. Action 6.3 - Concerter et communiquer sur les enjeux du PCAET

<b>Contexte et enjeux</b>	
Dans le cadre du PCAET, l'intercommunalité souhaite communiquer sur les enjeux sous-jacents de ce document.	
<b>Objectif</b>	
<p>Dans cette fiche, il s'agira de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mobiliser l'ensemble des acteurs touchés par ce projet pour créer une cohésion autour du PCAET, afin d'en faire un projet du territoire.</li> <li>Mobiliser et communiquer auprès de la population autour du réchauffement climatique.</li> </ul>	

Descriptif de l'action	Calendrier					
<b>Communiquer auprès des acteurs et de la population</b>	2021					2026
Construire et mettre en œuvre un plan de communication pour informer l'ensemble des acteurs du territoire de la mise en œuvre du PCAET						
Mettre en place des opérations de sensibilisation aux enjeux du changement climatique en partenariat avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>Morbihan Energies pour la mise à disposition de l'exposition 2050</li> <li>Le Festival Photo de La Gacilly qui candidate à un appel à projet de la région "Mobiliser les Bretonnes et les Bretons pour les transitions" avec pour projet de construire une exposition itinérante, accompagnée d'une malle pédagogique</li> </ul>						
Mettre en place un document de suivi régulier du PCAET à destination des acteurs du territoire						
<b>Créer et consolider les partenariats</b>	2021					2026
Poursuivre la collaboration avec les acteurs qui ont participé à l'élaboration du PCAET  Créer de nouveaux partenariats en fonction des évolutions des projets et de la volonté d'engagement des acteurs du territoire.	En cours					
Recueillir les attentes, questionnements et propositions des acteurs du territoire liées à la lutte contre le changement climatique						

<b>Poursuivre la concertation</b>	2021					2025
Associer les acteurs locaux dans l'ensemble des actions à entreprendre <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de concertation locales</li> <li>Définir, avec l'ensemble des parties prenantes, le rôle et la place du citoyen dans la mise en oeuvre du PCAET</li> </ul>						
Mettre en place un comité technique dédié au PCAET						
Intégrer progressivement les actions et objectifs du PCAET à l'ensemble des décisions d'OBC						
Faire du PCAET un document de référence						

### Mise en œuvre

Pilote(s) dans la mise en œuvre : OBC

Services mobilisés par la collectivité	Partenaires mobilisés	Dispositif(s) financier(s)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Pôle développement économique</li> <li>Service communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chambre d'agriculture</li> </ul>	

### Indicateurs

- **de mise en œuvre (taux de mise en œuvre)**
  - Nombre d'acteurs qui souhaitent s'engager dans la démarche
  - Nombre de partenariats établis dans le cadre du PCAET
  - Nombre d'ateliers et réunions mis en place
  - Nombre de rendus restitués à la collectivité
  
- **de performance (mesure les effets)**
  - Fréquence de consultation des outils de communication de l'Oust à Brocéliande Communauté
  - Durabilité des partenariats sur le long terme
  
- **environnementaux, spécifiques à l'EES**
  - Pas d'indicateur spécifique

### Cibles

- Citoyens
- Associations
- Acteurs économiques (exploitants agricoles et entreprises)
- Intercommunalité
- Les communes

Freins	Facilitateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>Beaucoup d'actions à mettre en place , il faut prioriser</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services de l'OBC sensibilisés et mobilisés à ce sujet</li> <li>Mobilisation de nos partenaires locaux</li> <li>Volonté des communes de l'OBC d'agir ensemble</li> </ul>

Moyens consacrés par la collectivité				2021	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains en	Chargé mission	homme/ETP		0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
				Autre(s) service(s)					
Fonctionnement en euros									
Nature des dépenses									



## 7.4. Action 6.4 - Intégrer le PCAET dans l'aménagement du territoire

### Contexte et enjeux

Les programmes d'aménagement du territoire doivent prendre en compte les enjeux liés au réchauffement climatique (notamment les risques naturels : inondations et incendies).

### Objectif

Dans cette fiche, il s'agira de :

- Inclure de manière homogène les actions du PCAET sur l'ensemble du territoire.
- Faire du PCAET un document de référence pour l'aménagement du territoire.
- Préserver les zones sensibles du territoire et adopter un comportement résilient pour anticiper les défis de demain.

Descriptif de l'action	Calendrier					
<b>La place du PCAET dans la stratégie territoriale</b>	2021		2025			
Intégrer progressivement les actions et objectifs du PCAET à l'ensemble des décisions d'OBC.						
Faire du PCAET un document de référence						
<b>Informez sur l'intérêt d'un plan intercommunal d'urbanisme en matière de transition écologique</b>	2021		2025			
Informer les élus sur l'enjeu d'un document d'urbanisme à l'échelle intercommunale : <ul style="list-style-type: none"> <li>• intervention d'expert en urbanisme</li> <li>• témoignage d'élus d'autres territoires, notamment via des associations d'élus (ADCF, BRUDED...)</li> <li>• formation (Aric)</li> </ul>						
<b>Intégrer les enjeux du PCAET dans les documents d'urbanisme</b>	2021		2025			
Informez les élus de chaque commune sur le contenu du PCAET						
Rencontrer les élus de chaque commune et détailler les enjeux du PCAET localement.						

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rénovation énergétique de l'habitat</li> <li>• Logement vacant</li> <li>• Approche vertueuse du foncier (étalement urbain )</li> </ul>						
Intégrer les enjeux PCAET dans le PLU / PLUi						

Mise en œuvre		
<u>Pilote(s) dans la mise en œuvre : OBC</u>		
Services mobilisés par la collectivité	Partenaires mobilisés	Dispositif(s) financier(s)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service développement économique</li> <li>• Puis l'ensemble des services de l'OBC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ADCF</li> <li>• Bruded</li> <li>• ADEME</li> <li>• Entreprises du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moyens financiers extérieurs à mobiliser ou solliciter</li> </ul>

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>de mise en œuvre (taux de mise en œuvre)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modification des documents d'urbanisme (Oui/Non)</li> <li>• Nombre de formations organisées</li> <li>• Nombre d'élus formés aux enjeux du PCAET</li> </ul> </li> <li>• <b>environnementaux, spécifiques à l'EES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'indicateur spécifique</li> </ul> </li> </ul>

Cibles
<p>Ensemble de la population de l'Oust à Brocéliande Communauté</p> <p>OBC</p> <p>Communes</p>

Freins	Facilitateurs
	Membre du réseau BRUDED

Moyens consacrés par la collectivité				2021	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains en homme/ETP	Chargé mission			0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
	Autre(s) service(s)								
Fonctionnement en euros									
Nature des dépenses									



**E6-Consulting**

**19/23 quai de Paludate**

**33800 BORDEAUX**

**05 56 7856 50 – [Contact@e6-consulting.fr](mailto:Contact@e6-consulting.fr)**

**[www.e6-consulting.fr](http://www.e6-consulting.fr)**